



RAPPORT

de la commission de gestion

au

CONSEIL GÉNÉRAL

concernant

**LE PROJET DE BUDGET 2020
DE LA VILLE DE SION**

Document de travail à l'usage du Conseil général

TABLE DES MATIERES

I.	ENTREE EN MATIERE ET VOTE D'ENTREE EN MATIERE.....	4
1	Clôture du compte administratif	4
A.	Compte de fonctionnement.....	4
B.	L'évolution du personnel.....	9
C.	Compte des investissements.....	10
D.	Financement des investissements.....	18
E.	Endettement net	19
F.	Chiffres clés - ratios.....	20
G.	Planification financière 2021 - 2024.....	21
2	Vote d'entrée en matière.....	23
A.	Discussion d'entrée en matière.....	23
B.	Vote d'entrée en matière.....	23
II.	COMPTES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENTS	24
0	Dicastère 0	24
1	Administration Générale & Finances	25
A.	Compte de fonctionnement.....	25
B.	Compte des investissements	27
2	Economie & tourisme	28
A.	Compte de fonctionnement.....	28
B.	Compte des investissements	29
3	Education & Culture	30
A.	Compte de fonctionnement.....	30
B.	Compte des investissements.....	31
4	Affaires sociales.....	33
A.	Compte de fonctionnement.....	33
B.	Compte des investissements.....	35
5	Sécurité publique	37
A.	Compte de fonctionnement.....	37
B.	Compte des investissements.....	39
6	Travaux publics & Environnement	40
A.	Compte de fonctionnement.....	40
B.	Compte des investissements.....	42
7	Bâtiments & Constructions.....	43
A.	Compte de fonctionnement.....	43
B.	Compte des investissements.....	44
8	Urbanisme & Mobilité.....	45
A.	Compte de fonctionnement.....	45
B.	Compte des investissements.....	47
9	Sport, Jeunesse & Loisirs	49
A.	Compte de fonctionnement.....	49
B.	Compte des investissements.....	50
III.	AMENDEMENTS	51
IV.	CONCLUSIONS.....	51
V.	VOTE FINAL	56

Madame la Présidente du Conseil Général,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

La Commission de Gestion a examiné le projet de budget 2020 de la Ville. Elle a siégé à 9 reprises pour préparer et établir son rapport, et il est prévu de siéger à 4 reprises pour l'étude des propositions d'amendements.

Dans le cadre de l'étude du présent budget,

la Commission a été reçue :

- le jeudi 10 octobre 2019 au Bâtiment de la Voirie par M. Raphaël Marclay, conseiller communal, M. Georges Joliat chef de service et M. Roland Rossier, responsable de la Voirie pour une visite et explication du fonctionnement du service.

le bureau de la Commission (président, vice-président, rapporteur et vice-rapporteur) a été reçu :

- le vendredi 18 octobre 2019 au Service des Finances par M. Patrick Dondainaz, chef de service et M. Amaury Roux, responsable comptabilité générale, pour une présentation détaillée du projet de budget 2020.

la Commission a également participé :

- le lundi 21 octobre 2019 à la séance commune de présentation du Budget 2020 faite par M. Patrick Dondainaz

la Commission a accueilli :

- le lundi 28 octobre 2019, M. Yann Roduit, chef du service Affaires sociales, pour une présentation du mode de fonctionnement du service social et du financement de l'ASLAE.
- le mercredi 13 novembre 2019, M. Philippe Varone, Président de la Ville et M. Patrick Dondainaz, chef du service Finances pour la séance des questions.

I. ENTREE EN MATIERE ET VOTE D'ENTREE EN MATIERE

1 Clôture du compte administratif

A. Compte de fonctionnement

Les **charges** du compte de fonctionnement s'élèvent à **CHF 211'170'000** et les amortissements comptables à **CHF 21'930'000**. Les **revenus** de fonctionnement s'élèvent à **CHF 233'480'000**.

L'excédent de revenus s'élève à **CHF 380'000** contre **CHF 550'000** pour le budget 2019.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des charges et des recettes en fonction des comptes 2018, du budget 2019 et du projet de budget 2020.

Fonctionnement	Compte - 2018	Budget - 2019	Budget - 2020	Ecart B 2020 - B 2019		Ecart B 2020 - C 2018	
Récapitulatif	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges financières	237 397 598,92	233 180 000,00	233 100 000,00	-80 000,00	-0,03	-4 297 598,92	-1,81
Revenus financiers	237 707 545,37	233 730 000,00	233 480 000,00	-250 000,00	-0,11	-4 227 545,37	-1,78
Résultat	309 946,45	550 000	380 000,00	-170 000,00	-30,91	70 053,55	22,60

Le Budget de fonctionnement 2020 est marqué par :

- La création de la PRVC (Police Régional des Villes du Centre) qui modifie la structure du budget du dicastère Sécurité Publique.
- L'augmentation des subventions à l'ASLAE de CHF 1.06 mios par rapport au budget 2019.
- La baisse des recettes fiscales de CHF 3.5 mios par rapport au budget 2019, dont 2 mios pour la seule réforme cantonale de l'imposition des entreprises.

Au niveau des revenus financiers, le budget 2020 présente :

- Des dividendes de l'ESR SA et de Sogaval en augmentation de CHF 3.35 mios par rapport au budget 2019
- Le solde de la recette réalisée par la Ville pour la vente des terrains de l'ancienne voirie, soit CHF 6.45 mios.
- L'incorporation d'un bénéfice attendu (+ CHF 2.11 mios par rapport au budget 2019) sur l'activité d'achats-ventes d'énergies de partenaires (perte budgétisée en 2019 CHF 0.53 mio)

Les **charges** et **revenus** par Nature du compte de fonctionnement se répartissent comme suit :

	Compte - 2018		Budget - 2019		Budget - 2020		[A]	[B]
Charges		%		%		%		
Selon les natures								
30. Charges de personnel	55 828 287,37	23,52	56 442 000	24,21	50 650 500	21,73	-9,27%	-10,26%
31. Biens, services et marchandises	69 955 505,31	29,47	67 833 000	29,09	67 990 000	29,17	-2,81%	0,23%
32. Intérêts passifs	6 012 025,10	2,53	5 500 000	2,36	5 000 000	2,15	-16,83%	-9,09%
33. Amortissements	25 350 631,96	10,68	24 970 000	10,71	24 082 000	10,33	-5,00%	-3,56%
34. Parts à des contributions sans affectation	4 714 530,60	1,99	4 460 000	1,91	4 260 000	1,83	-9,64%	-4,48%
35. Dédommagements versés à des collectivités publiques	10 875 463,04	4,58	11 133 000	4,77	15 858 500	6,80	45,82%	42,45%
36. Subventions accordées	57 262 709,40	24,12	56 837 000	24,37	58 645 000	25,16	2,41%	3,18%
37. Subventions redistribuées	95 000,00	0,04	5 000,00	0,002	5 000,00	0,0021	-94,74%	0,00%
38. Attributions aux financements spéciaux	1 189 871,93	0,50	100 000	0,04	977 000	0,42	-17,89%	877,00%
39. Imputations internes	6 113 574,21	2,58	5 900 000	2,53	5 632 000	2,42	-7,88%	-4,54%
Total	237 397 598,92	100,00	233 180 000	100,00	233 100 000	100,00	-1,81%	-0,03%
Revenus								
Selon les natures		%		%		%		
40. Impôts	123 656 720,50	52,02	124 090 000	53,09	120 730 000	51,71	-2,37%	-2,71%
41. Patentes et concessions	197 656,10	0,08	188 000	0,08	188 000	0,08	-4,89%	0,00%
42. Revenus des biens	20 316 525,54	8,55	24 640 000	10,54	29 076 000	12,45	43,12%	18,00%
43. Contributions	73 733 823,71	31,02	66 265 000	28,35	65 625 000	28,11	-11,00%	-0,97%
44. Parts à des recettes et contributions sans affectation	143 670,60	0,06	110 000	0,05	130 000	0,06	-9,52%	18,18%
45. Restitutions de collectivités publiques	3 281 757,20	1,38	3 374 000	1,44	3 351 000	1,44	2,11%	-0,68%
46. Subventions	7 270 382,06	3,06	7 261 000	3,11	7 146 000	3,06	-1,71%	-1,58%
47. Subventions à redistribuer	95 000,00	0,04	5 000,00	0,00	5 000,00	0,0021	-94,74%	0,00%
48. Prélèvements sur les financements spéciaux	2 898 435,45	1,22	1 897 000	0,81	1 597 000	0,68	-44,90%	-15,81%
49. Imputations internes	6 113 574,21	2,57	5 900 000	2,52	5 632 000	2,41	-7,88%	-4,54%
Total	237 707 545,37	100,00	233 730 000	100,00	233 480 000	100,00	-1,78%	-0,11%
Résultat de l'exercice	309 946,45		550 000,00		380 000,00		22,60%	-30,91%

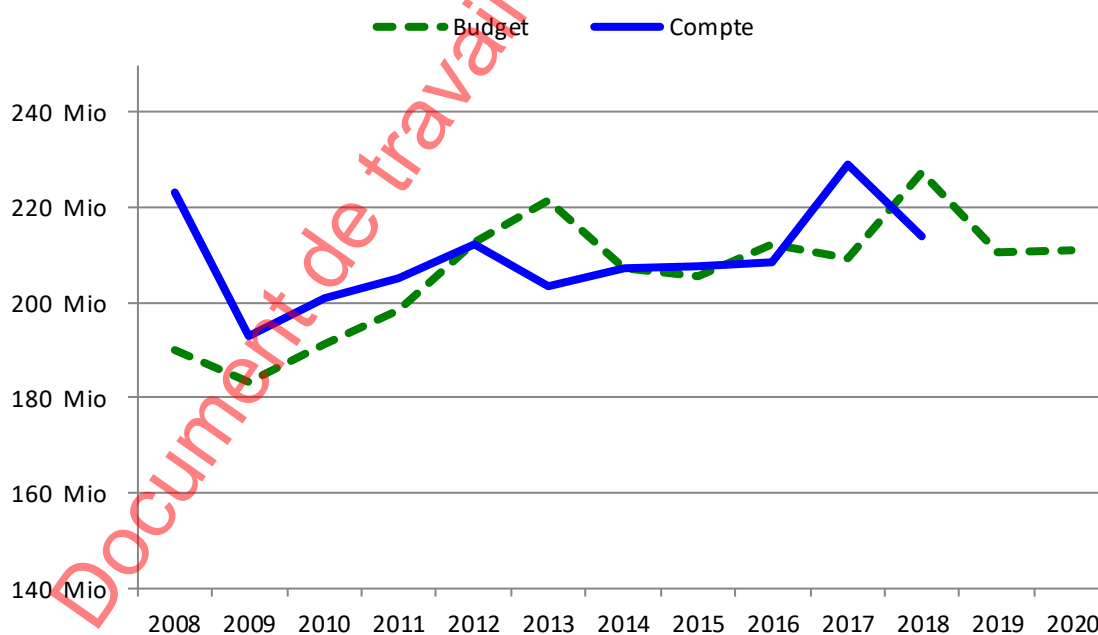
[A] Ecart relatif au Compte 2018 - [B] Ecart relatif au Budget 2019

Le **graphique des charges** ci-dessous met en évidence l'évolution des charges année après année

Total des Charges



Total des Charges

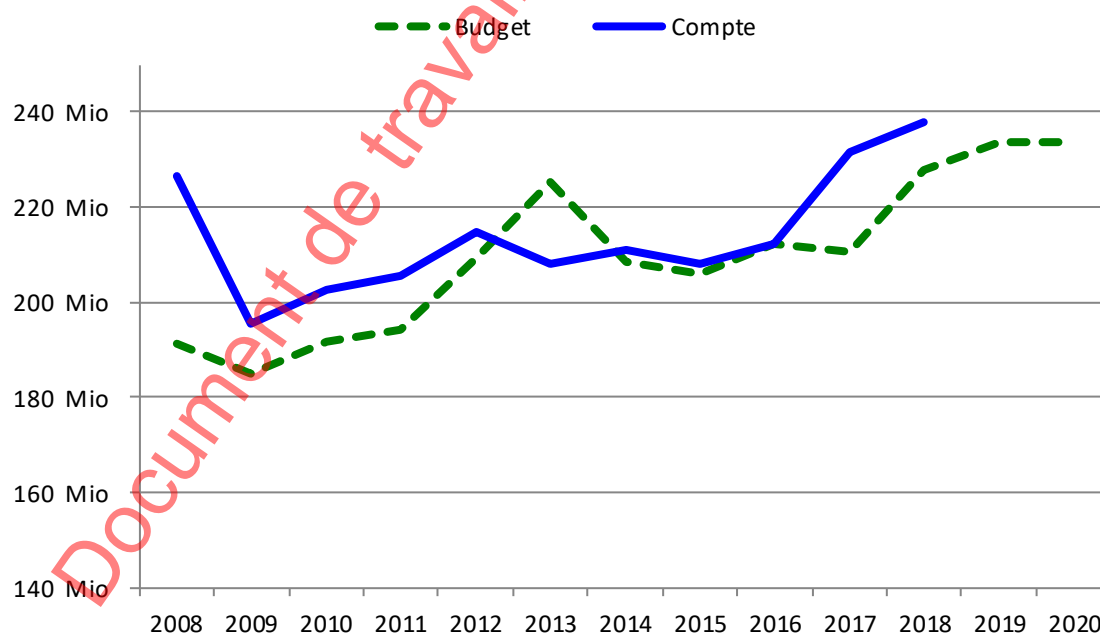


Le **graphique des revenus** ci-dessous met en évidence les revenus années après années

Total des Revenus



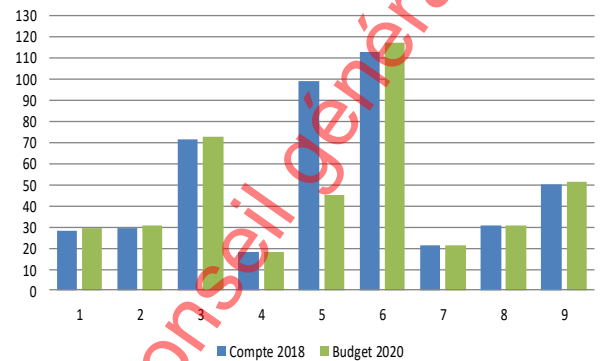
Total des Revenus



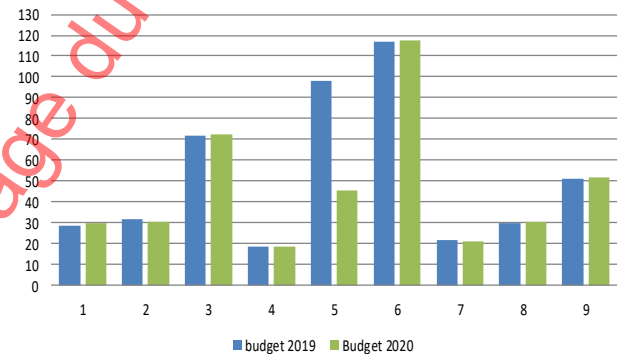
B. L'évolution du personnel

Entre le 01.01.2020 et le 31.12.2020, l'effectif du personnel budgété en équivalents plein-temps évolue comme suit :

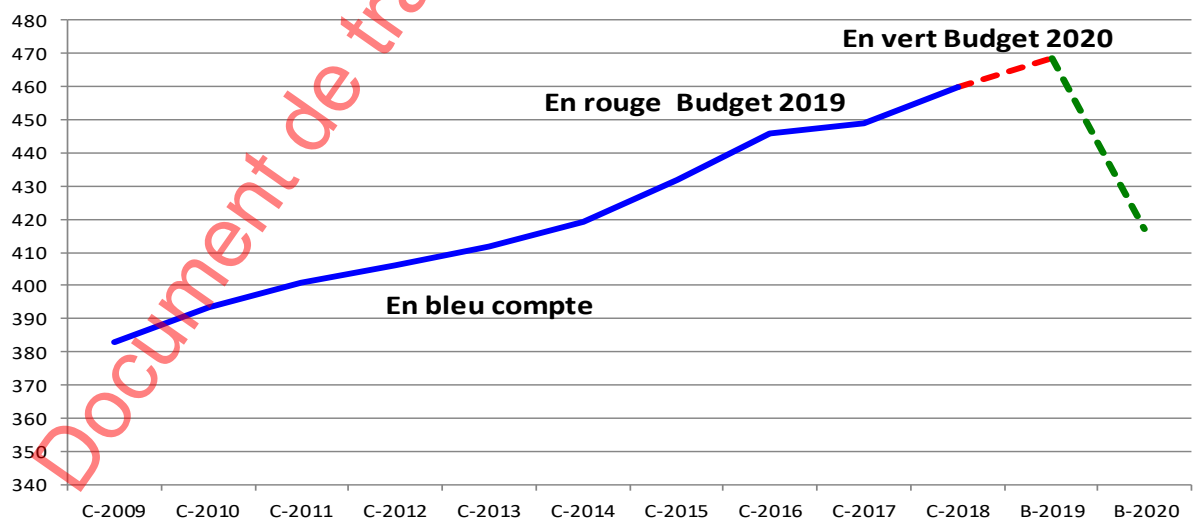
Dicastère	Evolution du Personnel			
	Variation	Compte 2018	Budget 2020	%
1. Administration générale et finances	1,72	27,98	29,70	6,15%
2. Economie et Tourisme	1,64	29,11	30,75	5,63%
3. Education et Culture	0,88	71,62	72,50	1,23%
4. Affaires sociales	0,30	18,05	18,35	1,66%
5. Sécurité publique	-53,43	98,78	45,35	-54,09%
6. Travaux publics et Environnement	4,42	112,93	117,35	3,91%
7. Bâtiments et Constructions	0,10	21,05	21,15	0,48%
8. Urbanisme et Mobilité	-0,12	30,52	30,40	-0,39%
9. Sport, jeunesse et loisirs	1,75	49,85	51,60	3,51%
Total	-42,74	459,89	417,15	-9,29%



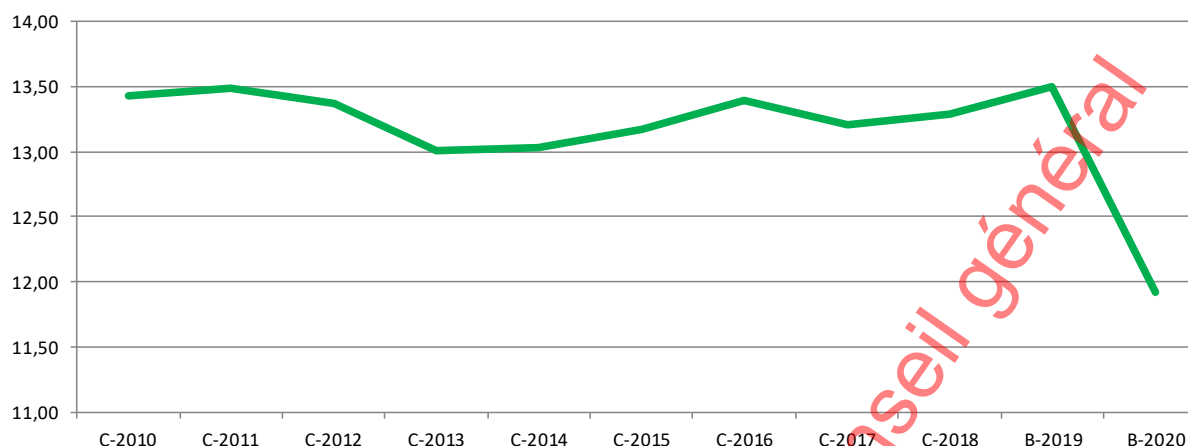
Dicastère	Evolution du Personnel			
	Variation	budget 2019	Budget 2020	%
1. Administration générale et finan	1,02	28,68	29,70	3,56%
2. Economie et Tourisme	-0,91	31,66	30,75	-2,87%
3. Education et Culture	0,94	71,56	72,50	1,31%
4. Affaires sociales	-0,41	18,76	18,35	-2,19%
5. Sécurité publique	-52,91	98,26	45,35	-53,85%
6. Travaux publics et Environnement	0,45	116,90	117,35	0,38%
7. Bâtiments et Constructions	-0,62	21,77	21,15	-2,85%
8. Urbanisme et Mobilité	0,69	29,71	30,40	2,32%
9. Sport, jeunesse et loisirs	0,27	51,33	51,60	0,53%
Total	-51,48	468,63	417,15	-10,99%



Evolution du travail (Nbres de postes EPT)



Nbres de postes EPT pour mille habitants



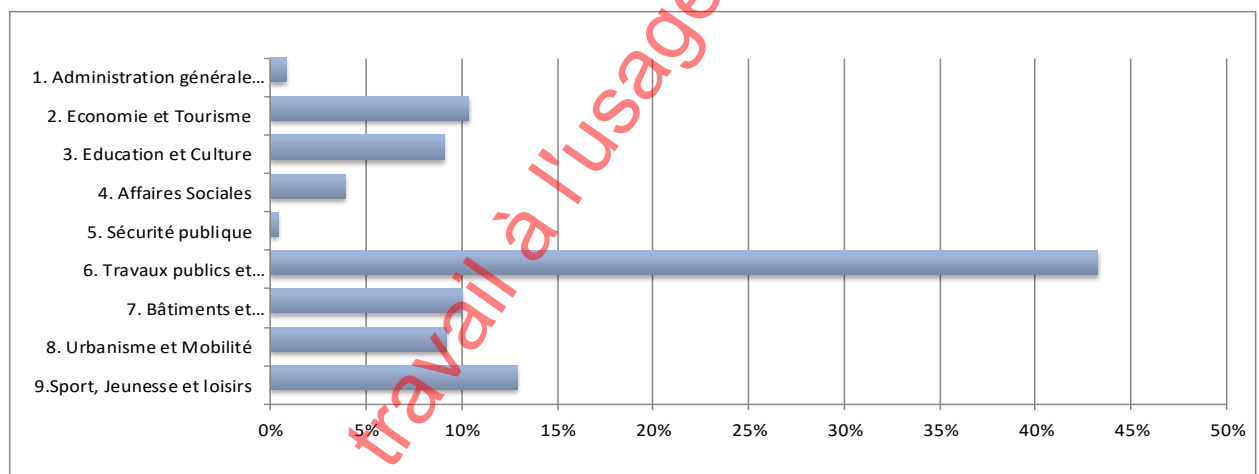
L'importante diminution du nombre de postes EPT en 2020 est due au transfert, au 1^{er} janvier 2020, des effectifs de la police communale vers la nouvelle PRVC (environ 53 EPT). Hormis les différences dues à la PRVC, la Commission de Gestion observe que le nombre d'EPT par habitant demeure relativement stable depuis plus de 10 ans.

C. Compte des investissements

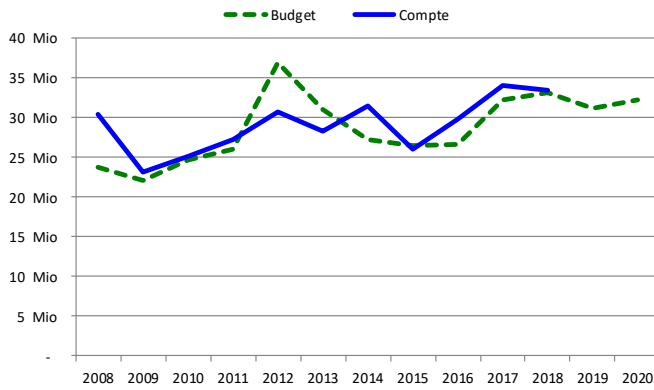
Le compte des investissements se présente de la manière suivante :

Investissement	Compte - 2018	Budget - 2019	Budget - 2020	Ecart B 2020 - B 2019		Ecart B 2020 - C 2019	
Récapitulatif	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	33 404 740,73	31 080 000	32 230 000	1 150 000,00	3,70	-1 174 740,73	-3,52
Recettes d'investissements	4 261 306,60	5 460 000	6 700 000	1 240 000,00	22,71	2 438 693,40	57,23
Excédent de dépenses	29 143 434,13	25 620 000	25 530 000	-90 000,00	-0,35	-3 613 434,13	-12,40

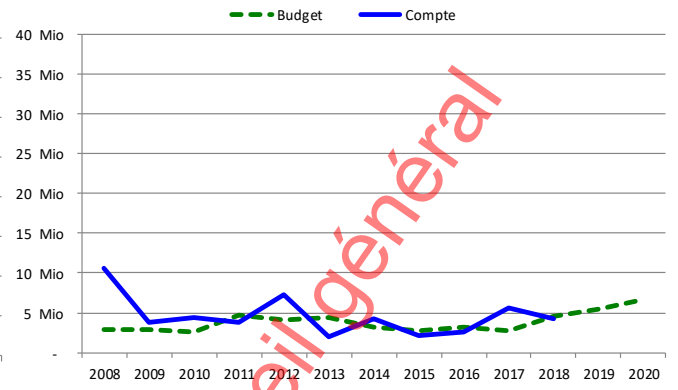
Division	Dépenses		Recettes	
	Montant	%	Montant	%
1. Administration générale et finances	200 000,00	0,62	-	0,00
2. Economie et Tourisme	3 100 000,00	9,62	450 000,00	6,72
3. Education et Culture	3 100 000,00	9,62	780 000,00	11,64
4. Affaires Sociales	1 500 000,00	4,65	500 000,00	7,46
5. Sécurité publique	180 000,00	0,56	80 000,00	1,19
6. Travaux publics et Environnement	14 780 000,00	45,86	3 740 000,00	55,82
7. Bâtiments et Constructions	2 620 000,00	8,13	50 000,00	0,75
8. Urbanisme et Mobilité	2 350 000,00	7,29	-	0,00
9. Sport, Jeunesse et loisirs	4 400 000,00	13,65	1 100 000,00	16,42
Total	32 230 000,00	100,00	6 700 000,00	100,00
Excédent de dépenses	-25 530 000,00			



Total des Dépenses



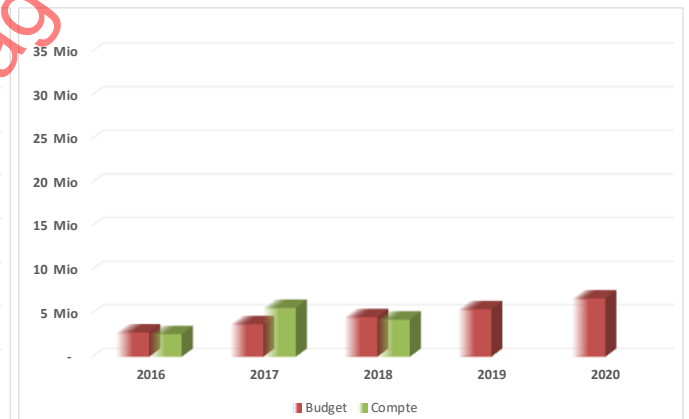
Total des Recettes



Total des Dépenses



Total des Recettes



Programme de législature / priorités d'investissements et d'études

Comme précisé dans le rapport sur le budget 2019, c'est le programme de législature qui détaille les priorités d'investissements et d'études.

Le programme de législature 2017/2020 a été présenté au Conseil général lors de la séance du 07.11.2017 par M. Philippe Varone.

Pour rappel, nous vous le présentons à nouveau ci-dessous



Les montants investis en 2019 se répartissent comme suit :

Dans les investissements propres :

Dic	Investissements propres	Budget 2020
6	AggloSion (réseau routier + mobilité do)	1 700 000,00
4	Pouponnière valaisanne	1 500 000,00
9	Piscine de la Blancherie	1 500 000,00
9	Centre sportif de l'Ancien Stand	1 400 000,00
6	Conduites eau potable	1 200 000,00
6	Réalisation de routes communales	1 100 000,00
3	Centre scolaire de Champsec	1 000 000,00
6	Passerelle de l'Hôpital	1 000 000,00
6	Collecteurs	1 000 000,00
6	Plan Général d'Evacuation des Eaux, PGEE	1 000 000,00
8	Aménagements espaces publics	1 000 000,00
6	Corrections de rivières	950 000,00
3	Centre scolaire de Gravelone	800 000,00
6	Agglo Valais central	800 000,00
9	Patinoire de l'Ancien Stand	700 000,00
2	Aménagement tarmac et voie de roulage	500 000,00
6	Décanteur primaire	500 000,00
6	Parking des Roches Brunnes	500 000,00
7	Théâtre de Valère	500 000,00
7	Pôle musique	500 000,00
9	Patinoire de Tourbillon	500 000,00
6	Réhabilitation STEP de Chandoline	480 000,00
3	Centre scolaire du Sacré-Coeur	400 000,00
3	Centre scolaire de Châteauneuf	400 000,00
6	Achats de véhicules	400 000,00
7	Rénovation d'immeubles	350 000,00
6	Liaison Nord-Sud secteur Gare	300 000,00

Dans les investissements propres (suite) :

Dic	Investissements propres (suite)	Budget 2020
7	Cimetière de Platta	300 000,00
8	Nouvelles serres communales (Bellini)	300 000,00
6	Station de pompage	250 000,00
2	Rénovation aérogare	200 000,00
6	Pistes cyclables et parcs vélos	200 000,00
6	Acquisition de terrains PA	200 000,00
6	Parking sud gare	200 000,00
6	Parcs d'échange	200 000,00
7	Immeuble Ancien Hôpital	200 000,00
7	Bâtiment Route de Riddes 87	200 000,00
5	Matériel d'exploitation	180 000,00
1	Nouvelles technologies de communication	150 000,00
6	Réfection d'ouvrages	150 000,00
7	Immeuble le Casino	150 000,00
7	Bâtiments loués à l'esr	150 000,00
8	Place de la Platta	150 000,00
9	Centre sportif des Glareys	150 000,00
9	Piscine de la Sitterie	150 000,00
2	Aménagement secteur Nord-Est	100 000,00
2	Démolition "Village en bois"	100 000,00
6	Station de prétraitement	100 000,00
6	Stations de pompage	100 000,00
1	Gestion électronique des documents (GED)	50 000,00
Total		25 910 000,00

Il faut ajouter à ces montants :

pour d'autres dépenses activables :

Dic	Autres dépenses activables	Budget 2020
8	Développement territorial	600 000,00
6	Stabilisation des falaises	500 000,00
6	Maintien du vignoble en terrasse	500 000,00
6	Remembrement parcellaire Turin Est	200 000,00
8	Liaison plaine-montagne	200 000,00
8	Agglo Valais central	100 000,00
Total		2 100 000,00

pour des contributions de tiers :

Dic	Contributions de tiers	Budget 2020
9	Participations de tiers	-600 000,00
4	Participations de tiers	-500 000,00
6	Taxes de raccordement	-300 000,00
6	Taxes de raccordement	-300 000,00
6	Participations de tiers	-150 000,00
Total		-1 850 000,00

pour des prêts et participations permanentes :

Dic	Prêts et participations permanentes	Budget 2020
2	Sogaval	1 200 000,00
Total		1 200 000,00

Pour des subventions accordées :

Dic	Subventions accordées	Budget 2020
2	EPFL Valais Wallis - Alpôle	1 000 000,00
6	Participation au réseau routier cantonal	800 000,00
3	EPTM Sion	500 000,00
6	Mensurations au standard MO93	450 000,00
7	Basilique de Valère	150 000,00
7	Participation rénov. imm. vieille ville	60 000,00
7	Participation rénov. extra-muros	60 000,00
Total		3 020 000,00

ainsi que pour des subventions acquises :

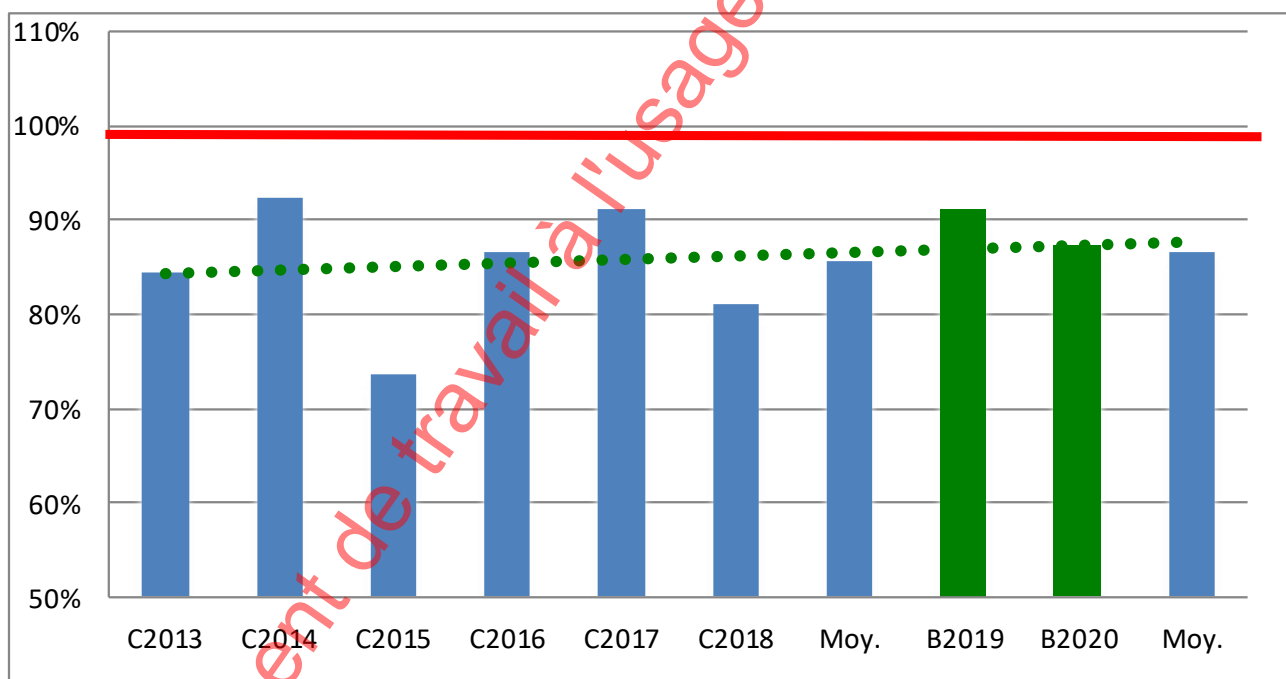
Dic	Subventions acquises	Budget 2020
6	Subventions cantonales	-1 250 000,00
3	Subventions cantonales	-780 000,00
6	Subventions cantonales	-600 000,00
6	Subventions AggloSion	-510 000,00
9	Subventions cantonales	-500 000,00
2	Subventions cantonales	-450 000,00
6	Subventions cantonales	-300 000,00
6	Subventions Agglo Valais central	-280 000,00
5	Subventions cantonales	-80 000,00
6	Subventions communales	-50 000,00
7	Subventions cantonales	-50 000,00
Total		-4 850 000,00

D. Financement des investissements

en milliers de CHF

COMPTE/BUDGET	C2013	C2014	C2015	C2016	C2017	C2018	Moy.	B2019	B2020	Moy.
Dépenses d'investissements	31 487	25 977	28 674	29 775	34 007	33 404	29 984	31 080	32 230	30 461
Recettes d'investissements	4 320	2 140	2 560	2 601	5 603	4 261	3 445	5 460	6 700	4 198
Investissements nets	27 167	23 836	26 113	27 174	28 404	29 143	26 539	25 620	25 530	26 264
Autofinancement	22 906	21 989	19 235	23 539	25 914	23 653	22 717	23 344	22 310	22 748
Insuffisance d'autofinancement	4 261	1 847	6 878	3 635	2 490	5 490	3 822	2 276	3 220	3 515
Marge d'autofinancement	84,3%	92,3%	73,7%	86,6%	91,2%	81,2%	85,6%	91,1%	87,4%	86,6%

Marge d'autofinancement moyenne depuis 2013 ==> 85,6%



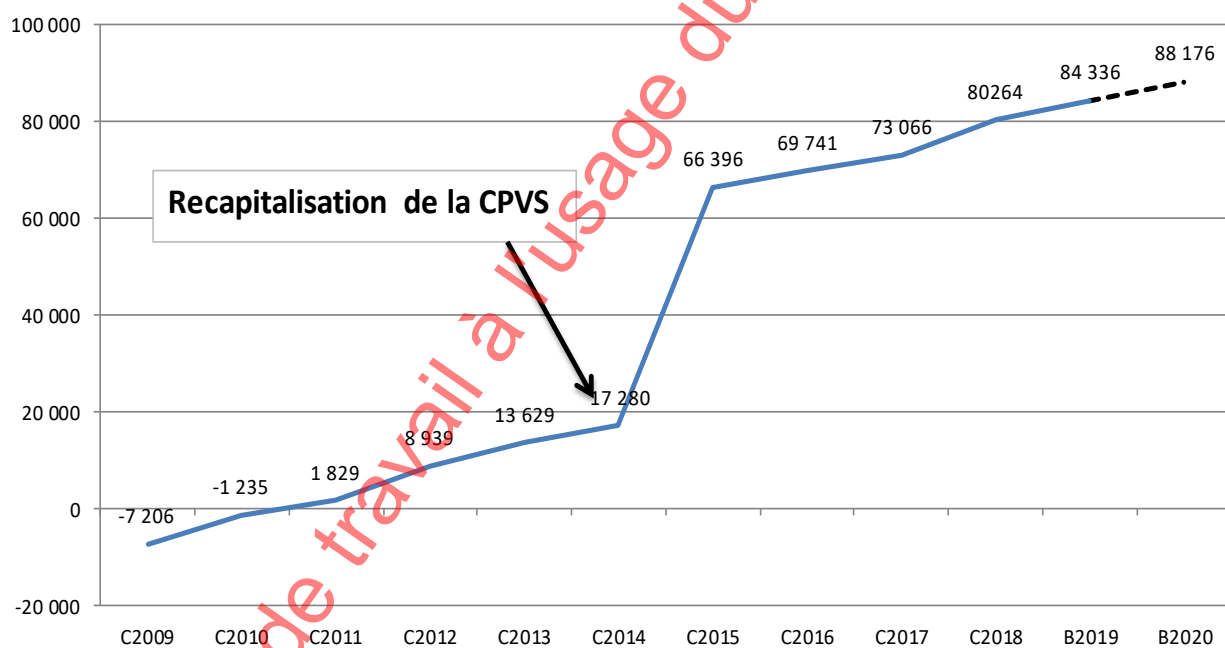
E. Endettement net

L'endettement net de la Ville passe de CHF 80'264'551.12 au compte 2018 à CHF 88'176'551.12 au budget 2020 soit une augmentation de CHF 7'912'000.00

En milliers de CHF

COMPTES/BUDGET	C2009	C2010	C2011	C2012	C2013	C2014	C2015	C2016	C2017	C2018	B2019	B2020
Endettement net	-7 206	-1 235	1 829	8 939	13 629	17 280	66 396	69 741	73 066	80 264	84 336	88 176
Nbre d'habitant	29 304	29 718	30 363	31 676	32 167	32 797	33 296	33 532	33 999	34 599	34 708	35 000
Dette par habitant	-246	-42	60	282	424	527	1 994	2 080	2 149	2 320	2 430	2 519

Evolution de l'endettement net

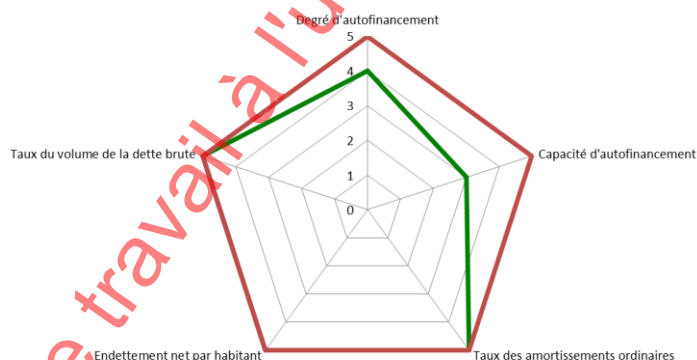


F. Chiffres clés - ratios

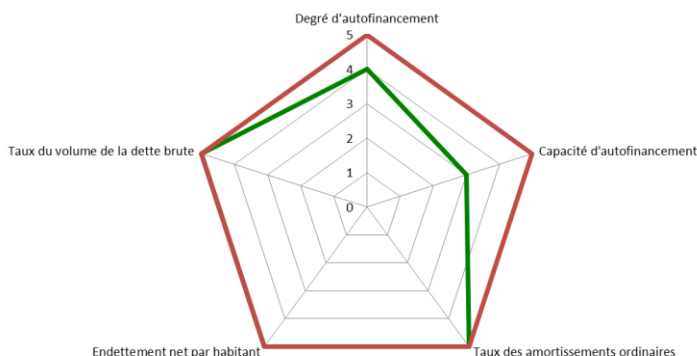
COMPTES/BUDGET	C2013	C2014	C2015	C2016	C2017	C2018	Moy.	B2019	B2020	Moy.
Capacité d'autofinancement	10,9%	9,6%	11,3%	11,6%	11,7%	10,30%	11,0%	10,3%	9,9%	10,8%
Taux des amortissements	10,0%	10,0%	10,0%	10,0%	10,0%	10,00%	10,0%	10,1%	10,1%	10,0%
Taux du volume de la dette	112,9%	110,3%	135,1%	135,8%	131,4%	123,80%	125,1%	127,0%	128,5%	125,9%

Indicateurs Financiers				
	B2020	B2019	C2018	Objectif
Degré d'autofinancement	4	4	4	5
Capacité d'autofinancement	3	3	3	5
Taux des amortissements ordinaires	5	5	5	5
Endettement net par habitant	5	5	5	5
Taux du volume de la dette brute	5	5	5	5
	22	22	22	25

COMPTE 2018



BUDGET 2019 et 2020

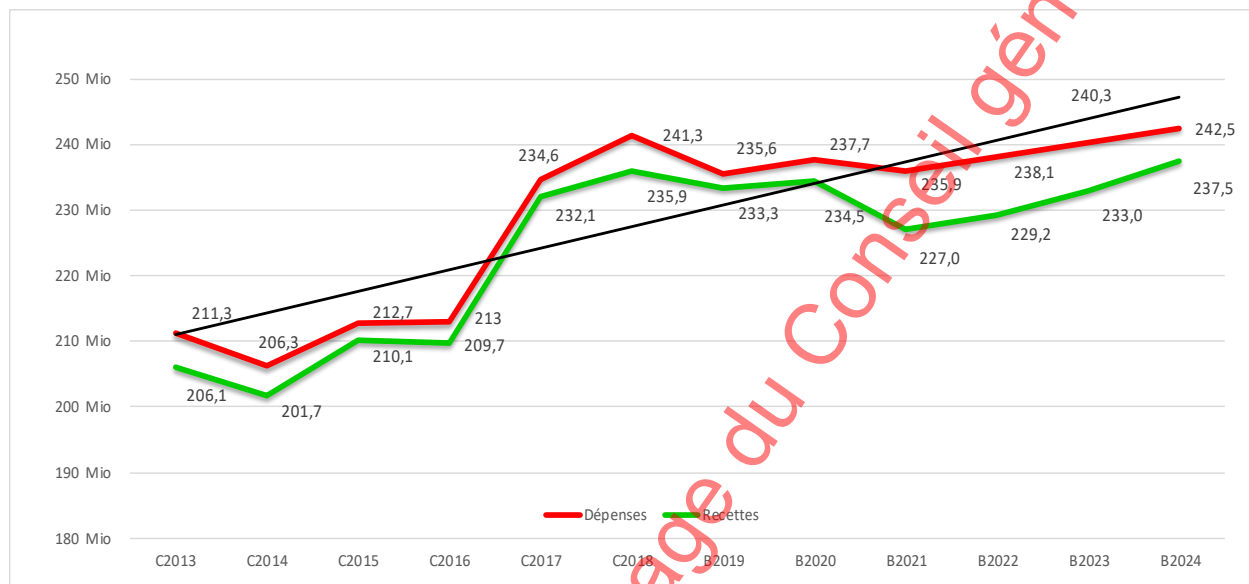


G. Planification financière 2021 - 2024

Selon l'art. 18 de l'ordonnance financière des communes :

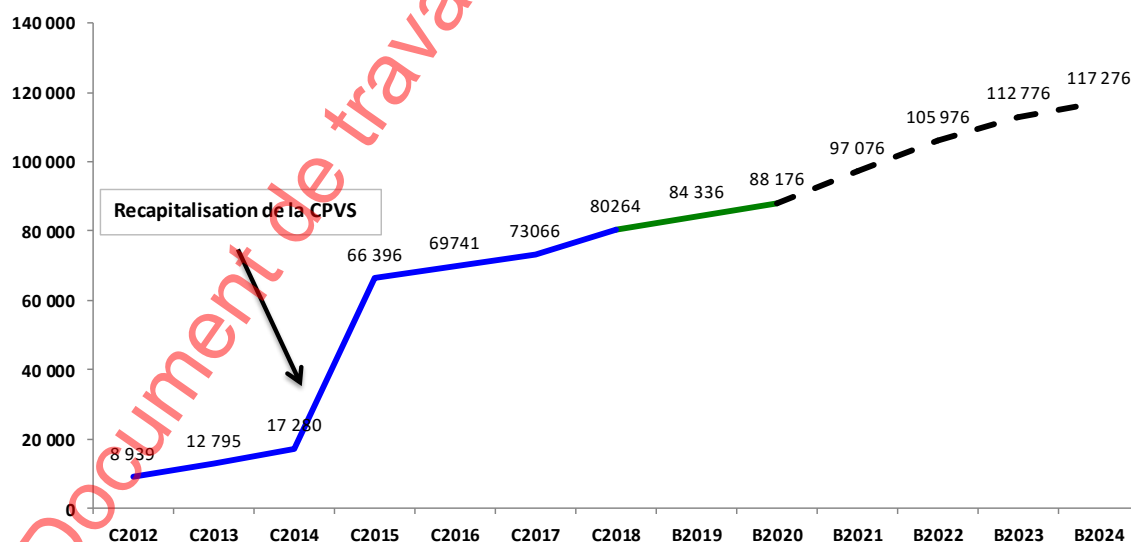
Les communes établissent, pour une durée de quatre ans au moins, un plan financier. Le plan financier donne une vue d'ensemble sur l'évolution prévisible des recettes et des dépenses courantes, des investissements, ainsi que de la fortune et de l'endettement. Il est actualisé annuellement. Le plan financier doit être porté à la connaissance du conseil général en même temps que le budget.

Evolution des dépenses et des recettes consolidées sur 10 ans



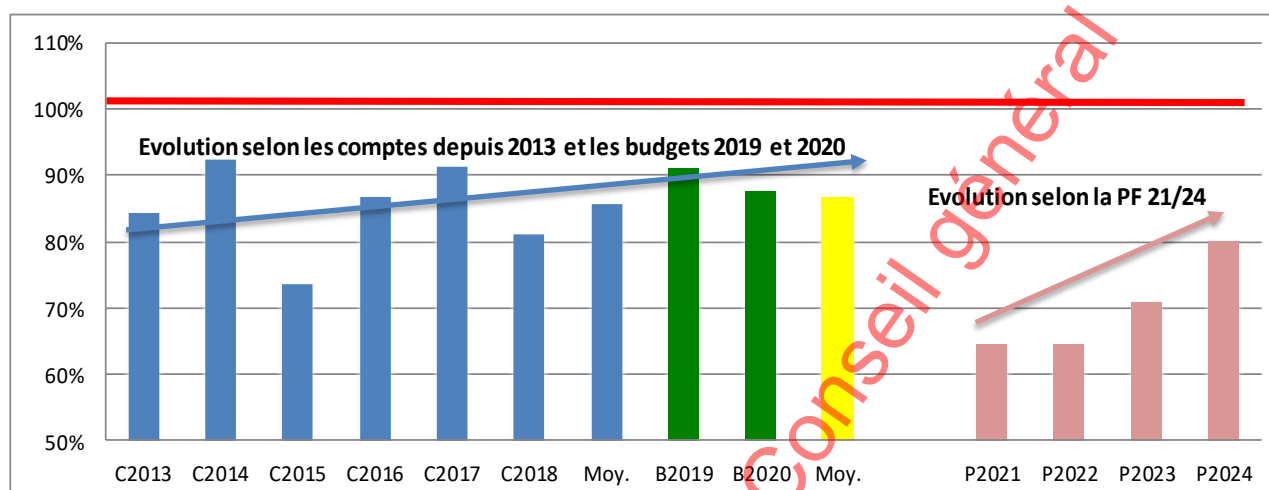
L'écart compris entre les courbes rouges (Dépenses) et verte (Recettes) représente l'endettement supplémentaire annuel en millions de francs.

Evolution de l'endettement net selon la planification financière 21-24



L'autofinancement n'atteignant pas l'objectif des 100%, c'est la dette nette qui subit une augmentation.

Evolution de la marge d'autofinancement de 2013 à 2024



Document de travail à l'usage du Conseil général

2 Vote d'entrée en matière

A. Discussion d'entrée en matière

Lors de la discussion générale avant le vote d'entrée en matière, la Commission a relevé les points de réflexion suivants :

- Le budget 2020 peut être qualifié de bon et équilibré.
- Le degré d'autofinancement se monte à 87.4%. Ce taux est considéré comme bon par les indicateurs de l'Etat du Valais. Il en résulte une insuffisance de financement impliquant un recours théorique à l'emprunt de CHF 3.2 mios.
- La Commission constate que selon la Planification financière 2021/2024, le degré d'autofinancement serait en forte baisse pour les années 2021 et 2022 avec un taux de 64.4 %. Dès 2024 la situation semblerait se stabiliser avec un taux prévu de 80%.
- Toujours selon la Planification financière 2021/2024, l'endettement net devrait se situer à CHF 117 mios en 2024 (soit environ CHF 3'240.00 par habitant), compte tenu d'une prévision annuelle d'investissements nets de CHF 25 mios.

B. Vote d'entrée en matière

La commission a approuvé l'entrée en matière à l'unanimité des 15 membres présents.

II. COMPTES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENTS

Remarque : Les réponses aux questions insérées dans le présent rapport sont rapportées telles que fournies par la Ville.

0 Dicastère 0

Division	Comptes	num. rubrique	Titre	page
0	Fonctionnement			

Question 1

Sion sous les étoiles : Quelles sont les prestations effectuées par la Ville (mise à disposition terrain, voirie, police, etc.) ? Lesquelles sont facturées (avec montants) ? Lesquelles sont offertes (avec montants) ? Comment sont comptabilisées ces prestations ?

Réponse

Comme indiqué dans la réponse à la CSC du 18 novembre 2018, cette manifestation n'est pas subventionnée par la Ville de Sion. Seul un montant de l'ordre de Fr. 5'000.- depuis 3 éditions est octroyé, comme à d'autres manifestations, dans la perspective de stimuler l'utilisation des transports publics. En effet, le dicastère de l'urbanisme et de la mobilité soutient à la hauteur de 50% la mise en place d'un service de bus navettes commandé par les organisateurs qui le mettent en place.

Selon les besoins qui peuvent varier en fonction de l'affluence ou des conditions météorologiques notamment, il s'agit de prestations d'heures dispensée par la sécurité publique, la voirie municipale et le service des sports, de la jeunesse et des loisirs qui se tiennent dans une fourchette de Fr. 200'000.- à 280'000.- selon les éditions. De son côté, la Ville perçoit un montant total de Fr. 22'000.- facturé à l'organisateur.

A noter que ces montants de prestations restent dans un ordre de grandeur proportionné à ce type de manifestations (envergure et impact), en comparaison avec d'autres manifestations qui se tiennent sur le territoire sédunois. Les montants de prestations de voirie font l'objet d'imputation interne et sont comptabilisés au budget et aux comptes. Les frais d'électricité/énergie sont à la charge de l'organisateur.

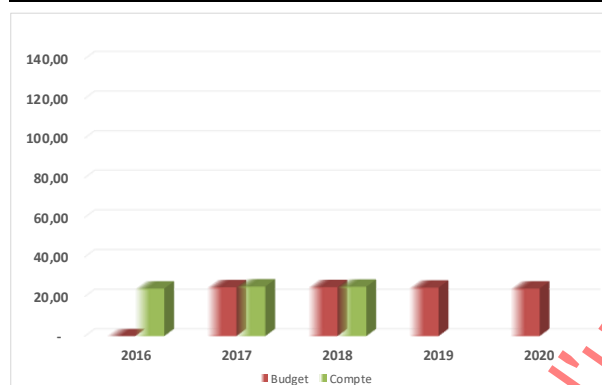
1 Administration Générale & Finances

A. Compte de fonctionnement

Dicastère 1 : Administration générale et Finance

Fonctionnement	Compte - 2018	Budget - 2019	Budget - 2020	Ecart B 2020 - B 2019		Ecart B 2020 - C 2018	
Dicastère 1	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges financières	24 933 856,31	24 480 000	24 000 000	-480 000	-1,96	-933 856,31	-3,75
Revenus financiers	133 983 528,27	138 370 000	138 500 000	130 000	0,09	4 516 471,73	3,37
Résultat	109 049 671,96	113 890 000	114 500 000	610 000	0,54	5 450 328,04	5,00

Total des Charges



Total des Revenus



<i>Division</i>	<i>Comptes</i>	<i>num. rubrique</i>	<i>Titre</i>	<i>page</i>
1	Fonctionnement	116.318	Honoraires et prestations de service	57

Question 4 "

Le détail ne donne pas l'explication de l'augmentation. Quel point de la rubrique a été augmenté et pourquoi ?

Réponse

Suite à la réorganisation de CIGES SA, les modèles financiers ont été adaptés.

Budget 2019

116.318	Détail de la rubrique :		
	- Participation à CIGES SA	Fr.	600'000
	- Support et maintenance informatique CIGES SA et autres fournisseurs	Fr.	300'000
	- Réseau informatique	Fr.	<u>200'000</u>
	Total	Fr.	1'100'000

Budget 2020

116.318	Détail de la rubrique :		
	- Applications communales (licences + hébergement)	Fr.	515'000
	- Réseau informatique	Fr.	340'000
	- Support et maintenance informatique CIGES SA et autres fournisseurs	Fr.	250'000
	- Participation CIGES SA	Fr.	<u>65'000</u>
	Total	Fr.	1'170'000

Plusieurs mesures ont été prises :

- *Changement de modèle de facturation des licences applications communales (passage d'un modèle investissements/maintenance annuelle à un modèle de location annuelle)*
- *Facturation de l'hébergement des applications aux partenaires*
- *Facturation séparées de certaines prestations spécifiques (entretien d'éléments réseau, mises à jour, etc...) -> transferts entre des sous-rubriques*

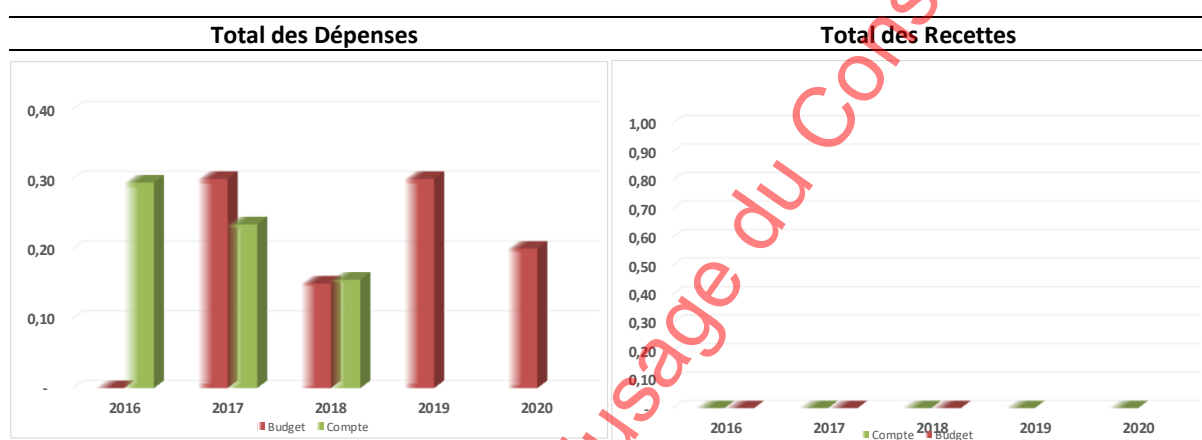
Ces mesures permettent également de diminuer le solde à répartir qui est facturé à chaque partenaire en fonction de clés de répartition.

C'est principalement le changement de modèle de facturation des licences qui provoque l'augmentation.

B. Compte des investissements

Dicastère 1 : Administration générale et Finance

Investissements	Compte - 2018	Budget - 2019	Budget - 2020	Ecart B 2020 - B 2019		Ecart B 2019 - C 2018	
Dicastère 1	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	155 287,30	300 000	200 000	-100 000	-33,33	44 712,70	28,79
Recettes d'investissements	-	-	-	-	0,00	-	0,00
Excédent de dépenses	155 287,30	300 000	200 000	-100 000	-33,33	44 712,70	28,79



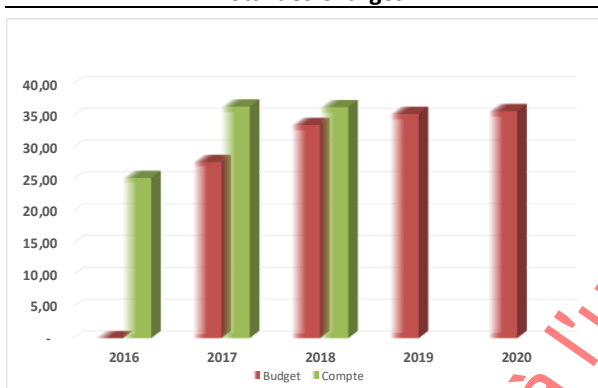
2 Economie & tourisme

A. Compte de fonctionnement

Dicastère 2: Economie et Tourisme

Fonctionnement Dicastère 2	Compte - 2018	Budget - 2019	Budget - 2020	Ecart B 2020 - B 2019		Ecart B 2020 - C 2018	
	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges financières	36 303 898,45	35 250 000	35 685 000	435 000	1,23	-618 898,45	-1,70
Revenus financiers	38 201 420,82	31 250 000	33 685 000	2 435 000	7,79	-4 516 420,82	-11,82
Résultat	1 897 522,37	-4 000 000	-2 000 000	2 000 000	-50,00	-3 897 522,37	-205,40

Total des Charges



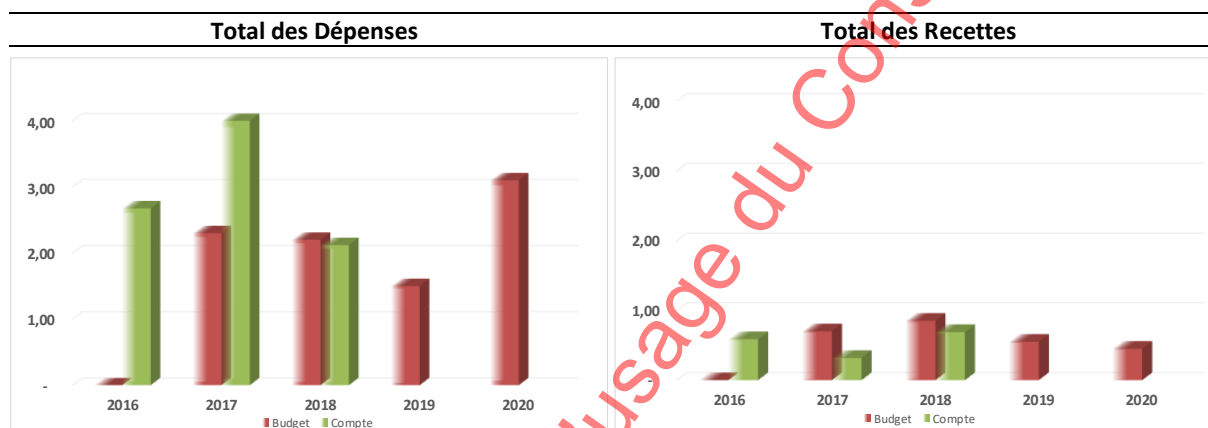
Total des Revenus



B. Compte des investissements

Dicastère 2: Economie et Tourisme

Investissements Dicastère 2	Compte - 2018 [CHF]	Budget - 2019 [CHF]	Budget - 2020 [CHF]	Ecart B 2020 - B 2019		Ecart B 2019 - C 2018	
				[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	2 119 457,30	1 500 000	3 100 000	1 600 000	106,67	980 542,70	46,26
Recettes d'investissements	689 728,65	550 000	450 000	-100 000	-18,18	-239 728,65	-34,76
Excédent de dépenses	1 429 728,65	950 000	2 650 000	1 700 000	178,95	1 220 271,35	85,35



3 Education & Culture

A. Compte de fonctionnement

Dicastère 3: Education et Culture

Fonctionnement Dicastère 3	Compte - 2018	Budget - 2019	Budget - 2020	Ecart B 2020 - B 2019		Ecart B 2020 - C 2018	
	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges financières	42 689 128,34	42 090 000	42 800 000	710 000	1,69	110 871,66	0,26
Revenus financiers	7 916 521,24	7 740 000	7 880 000	140 000	1,81	-36 521,24	-0,46
Résultat	-34 772 607,10	-34 350 000	-34 920 000	-570 000	1,66	-147 392,90	0,42

Total des Charges



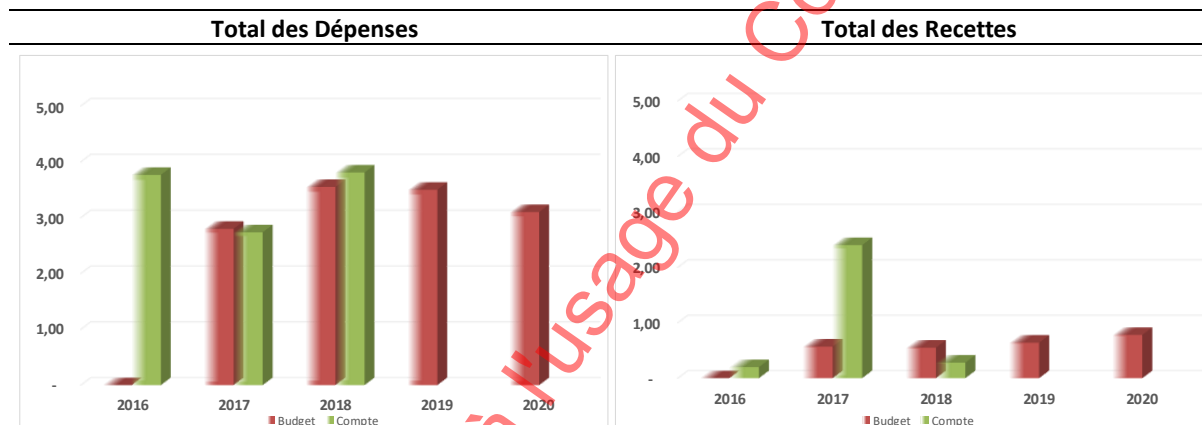
Total des Revenus



B. Compte des investissements

Dicastère 3: Education et Culture

Investissements	Compte - 2018	Budget - 2019	Budget - 2020	Ecart B 2020 - B 2019		Ecart B 2019 - C 2018	
Dicastère 3	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	3 808 366,98	3 500 000	3 100 000	-400 000	-11,43	-708 366,98	-18,60
Recettes d'investissements	280 000,00	610 000	780 000	170 000	27,87	500 000,00	178,57
Excédent de dépenses	3 528 366,98	2 890 000	2 320 000	-570 000	-19,72	-1 208 366,98	-34,25



<i>Division</i>	<i>Comptes</i>	<i>num. rubrique</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
3	Investissement	308.50	Investissements propres	175

Question 11

Pourquoi les centres des Collines et de St Guérin n'ont pas d'investissements prévus ? Quelles sont les prévisions totales d'investissement pour les rénovations aux centres de Châteauneuf, St Guérin et des collines ?

Réponse

En ce qui concerne le centre scolaire de St-Guérin, suite à d'importants investissements ces dernières années concernant le changement de portes et de fenêtres, du système de chauffage et de sa distribution, de l'éclairage, ... il n'y a pas de gros investissements prévus pour l'année 2020, mais différents travaux d'entretien sont quand même planifiés (réfection couloirs, salles de classe, ...). Vu le déménagement de l'ECCG-EPP, une demande concernant les besoins futurs des deux CO de Sion a été adressée aux directions concernées. En fonction de leurs réponses, mais aussi en tenant compte des besoins de l'école primaire, des aménagements importants pourraient avoir lieu après le départ de l'ECCG-EPP.

En ce qui concerne le centre des Collines, de nombreuses interventions ont eu lieu ces dernières années (chauffage, réfection de salles de classe, ...) et elles seront maintenues ces années prochaines. Mais vu le déménagement de l'école primaire et l'incertitude quant à la future utilisation de ces locaux, nous n'avons pas prévu d'importants investissements pour ce centre.

En ce qui concerne Châteauneuf, nous prévoyons de poursuivre la réfection des « anciens » bâtiments a) et b) par la transformation des zones sanitaires du bâtiment a) du rez-de-chaussée et du 1ère étage ainsi que la réfection complète (y compris mise aux normes sismiques et feu) des couloirs, des salles de classe et de la salle des maîtres en 2 étapes, soit :

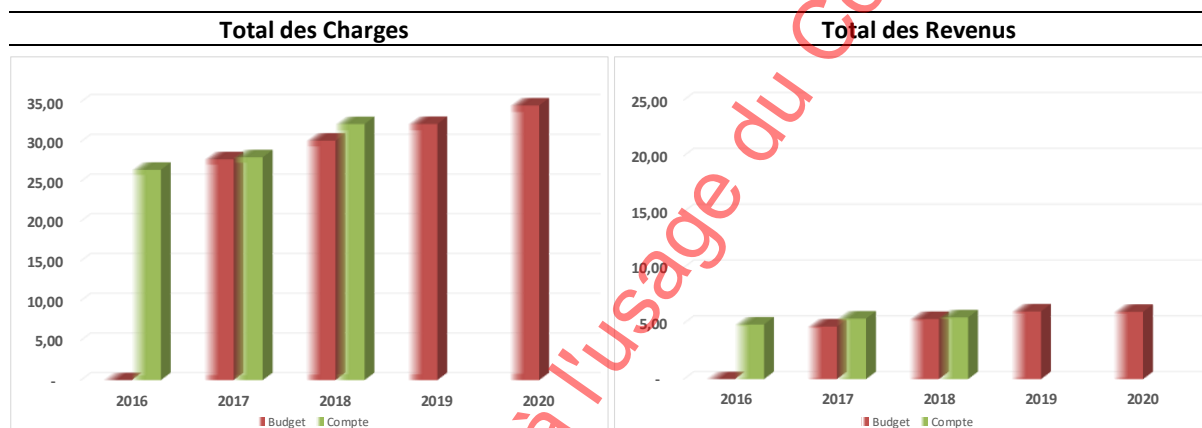
- Rez-de-chaussée (4 salles – 1 Salle m.) Montant = 400'000.-
- 1er Etage (5 salles de classe) Montant = 400'000.-

4 Affaires sociales

A. Compte de fonctionnement

Dicastère 4: Affaires Sociales

Fonctionnement Dicastère 4	Compte - 2018 [CHF]	Budget - 2019 [CHF]	Budget - 2020 [CHF]	Ecart B 2020 - B 2019		Ecart B 2020 - C 2018	
				[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges financières	32 216 022,51	32 220 000	34 555 000	2 335 000	7,25	2 338 977,49	7,26
Revenus financiers	5 529 445,04	6 060 000	6 025 000	-35 000	-0,58	495 554,96	8,96
Résultat	-26 686 577,47	-26 160 000	-28 530 000	-2 370 000	9,06	-1 843 422,53	6,91



Affaires sociales Chiffres clefs budget 2020

Charges

Assistance aux personnes physiques :	Fr. 14'500'000.--
Part. au financement des régimes sociaux :	Fr. 2'820'000.--
Institutions privées :	Fr. 5'210'000.--
Participation aux charges du CMS :	Fr. 3'935'000.--
Subventions aux EMS :	Fr. 3'000'000.--

Revenus

Remboursements de frais d'assistance :	Fr. 4'900'000.--
Frais facturés par l'APEA :	Fr. 164'000.--
Participation des communes pour APEA:	Fr. 200'000.--
Frais facturés par la curatelle :	Fr. 190'000.--

Ci-dessous, le détail du décompte 2018 de l'Etat du Valais concernant les régimes sociaux, pour information :

Harmonisation du financement des régimes sociaux et d'insertion socio-professionnelle
Décompte 2018 de l'Etat du Valais

	Dépenses 2018 Canton du Valais	Montant à charge de la commune de Sion
Institutions handicapés / sociales - Exploitation	114 592 369.08	4 579 539.57
PC AVS/AI + all. fam. pour personnes sans activité	67 519 997.28	2 698 351.57
Institutions handicapés / sociales - Investissement	4 022 508.95	160 754.50
Fonds cantonal pour l'emploi	11 982 300.00	478 857.51
Aide sociale	73 782 936.69	2 948 642.05
Addictions	2 582 058.95	103 189.13
Recouvrement des pensions alimentaires	4 213 835.06	168 400.60
Total	278 696 006.01	
A charge de la commune de Sion		11 137 734.93

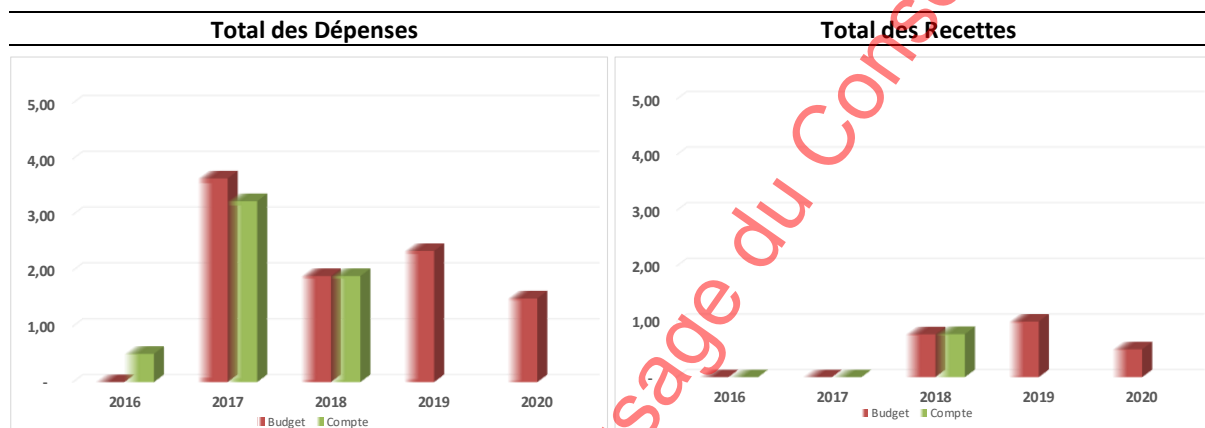
Tableaux et chiffres fournis par le Service des Affaires sociales

Document de travail à l'usage du Conseil général

B. Compte des investissements

Dicastère 4: Affaires sociales

Investissements	Compte - 2018	Budget - 2019	Budget - 2020	Ecart B 2020 - B 2019		Ecart B 2019 - C 2018	
Dicastère 4	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	1 900 000,00	2 350 000	1 500 000	-850 000	-36,17	-400 000,00	-21,05
Recettes d'investissements	773 088,70	1 000 000	500 000	-	-	-273 088,70	-
Excédent de dépenses	1 126 911,30	1 350 000	1 000 000	-850 000	-62,96	-126 911,30	-11,26



Division	Comptes	num. rubrique	Titre	page
4	Investissement	402.61	Contributions de tiers	181

Question 13 :

La contribution est divisée par 2, quelle en est l'explication ?

Réponse

Au 1^{er} janvier 2017, l'Association Sédunoise des Lieux d'Accueil de l'Enfance a vu le jour sous sa nouvelle forme soit avec 16 structures rattachées. La nouvelle entité reporte désormais le résultat d'exercice, lorsqu'il est positif, sur la subvention future de la Ville (N+2).

Concernant les capitaux historiques et résiduels des différentes entités, ils devaient être destinés à des projets en liens avec la petite enfance. C'est ainsi que les fonds propres ont pu être attribués aux investissements des crèches-nurseries, en l'espèce un montant de 1.5 mio a pu être dédié au projet d'agrandissement et de rénovation de la crèche-nursérie de la Pouponnière sis à la Rte du Manège. La somme en question est répartie en fonction de la planification du chantier soit 1 million en 2019, principale année de travaux, puis 0.5 million en 2020, année durant laquelle le chantier prendra fin.

Ces contributions, résultat d'une gestion précautionneuse des structures de la petite enfance sous leur forme antérieure, soulagent d'autant le crédit voté par le Conseil Général en décembre 2016 de 5.92 mios respectivement l'enveloppe des investissements.

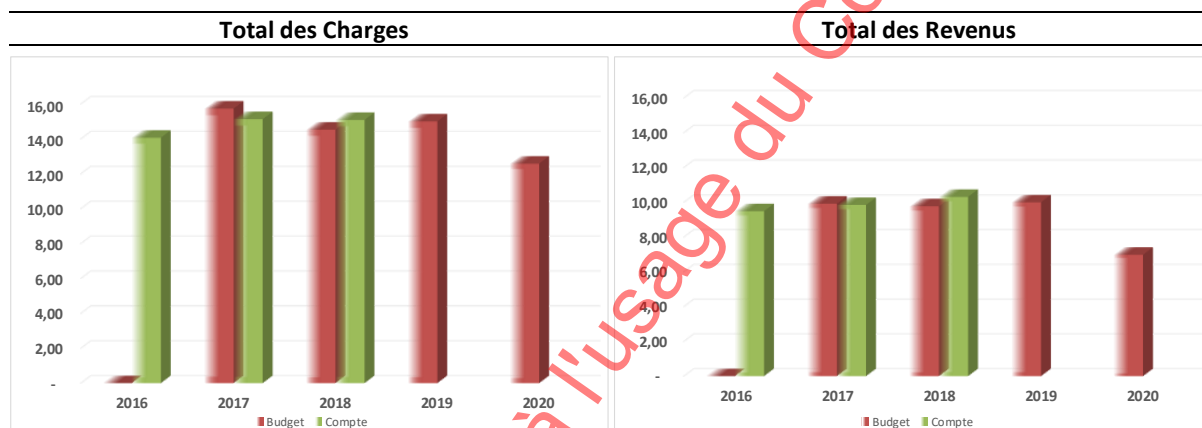
Document de travail à l'usage du Conseil général

5 Sécurité publique

A. Compte de fonctionnement

Dicastère 5: Sécurité publique

Fonctionnement Dicastère 5	Compte - 2018 [CHF]	Budget - 2019 [CHF]	Budget - 2020 [CHF]	Ecart B 2020 - B 2019		Ecart B 2020 - C 2018	
				[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges financières	15 087 699,66	15 000 000	12 580 000	-2 420 000	-16,13	-2 507 699,66	-16,62
Revenus financiers	10 311 488,92	10 000 000	6 980 000	-3 020 000	-30,20	-3 331 488,92	-32,31
Résultat	-4 776 210,74	-5 000 000	-5 600 000	-600 000	12,00	-823 789,26	17,25



Division	Comptes	num. Rubrique	Titre	page
5	Fonctionnement	500.301	Traitements	107

Question 14 :

Quel est le cahier des charges du chef de service du nouveau dicastère Sécurité publique ?

Réponse

Le nouveau chef de service dirigera un service comportant 43,6 EPT, il y aura un pôle opérationnel (coordonné par le cdt David Vaquin) avec :

- le Centre de Secours et d'Incendie (CSI), 2,65 EPT
- le Centre de Secours et d'Urgence (CSU), 23,7 EPT
- la Protection Civile Sion-Région (PCI). 4 EPT

D'autre part, il y aura le pôle administratif et coordination avec

- un secrétariat chargé de la coordination du service, de l'octroi des autorisations de manifestations et de la police du commerce, 1 EPT

- le chargé de sécurité incendie, 1 EPT
- le responsable de la police rurale, 1 EPT
- le contrôle des habitants, 8,2 EPT

En fait, le service de la sécurité publique se trouve, avec la PRVC, amputé de sa partie « police », à l'exclusion de la police du commerce, de la coordination des manifestations et de la police rurale.

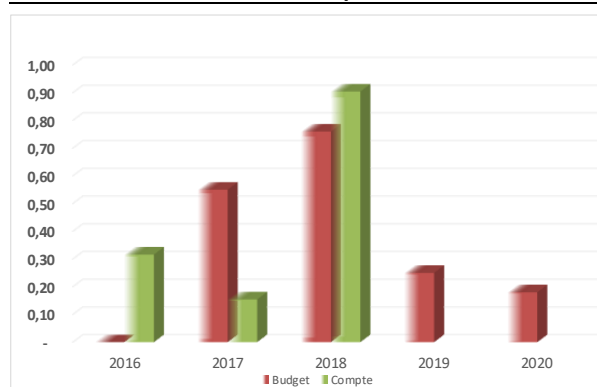
Document de travail à l'usage du Conseil général

B. Compte des investissements

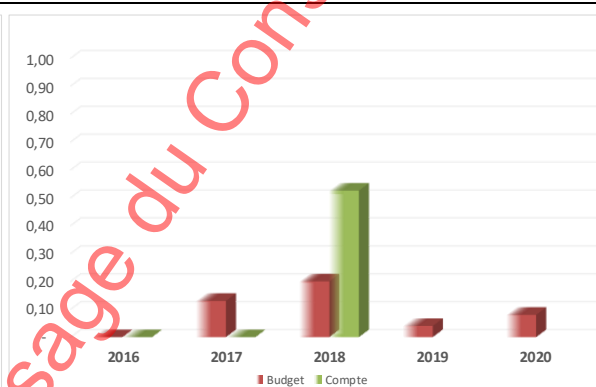
Dicastère 5: Sécurité publique

Investissements	Compte - 2018	Budget - 2019	Budget - 2020	Ecart B 2020 - B 2019		Ecart B 2019 - C 2018	
Dicastère 5	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	904 353,05	250 000	180 000	-70 000	-28,00	-724 353,05	-80,10
Recettes d'investissements	524 876,95	40 000	80 000	40 000		-444 876,95	
Excédent de dépenses	379 476,10	210 000	100 000	-110 000	-52,38	-279 476,10	-73,65

Total des Dépenses



Total des Recettes

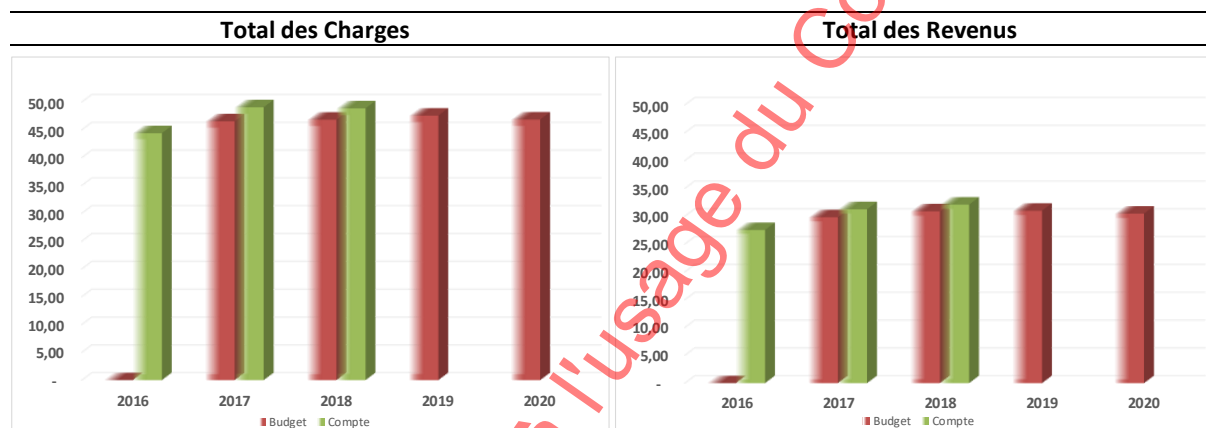


6 Travaux publics & Environnement

A. Compte de fonctionnement

Dicastère 6: Travaux publics et Environnement

Fonctionnement Dicastère 6	Compte - 2018	Budget - 2019	Budget - 2020	Ecart B 2020 - B 2019		Ecart B 2020 - C 2018	
	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges financières	48 849 050,23	47 540 000	46 830 000	-710 000	-1,49	-2 019 050,23	-4,13
Revenus financiers	32 083 809,60	30 990 000	30 470 000	-520 000	-1,68	-1 613 809,60	-5,03
Résultat	-16 765 240,63	-16 550 000	-16 360 000	190 000	-1,15	405 240,63	-2,42



Division	Comptes	num rubrique	Titre	page
6	Fonctionnement	608.313	Marchandises	122

Question 21

De quoi provient cette augmentation ? Combien de sacs taxés sont distribués gratuitement et à qui ?

Réponse

L'augmentation est due au renouvellement des encadrements des moloks existants qui sont dans un piteux état. La Ville de Sion distribue environ 25'000 sacs en faveur des nouveaux et des personnes incontinentes.

<i>Division</i>	<i>Comptes</i>	<i>num. rubrique</i>	<i>Titre</i>	<i>page</i>
6	Fonctionnement	610.301	Traitements	123

Question 22

1 collaborateur technique (+0,7) en plus. Quel est le cahier des charges du collaborateur technique ?

Réponse

La dénomination de la fonction est adjoint au responsable des parcs et des feux lumineux et non collaborateur technique. Sa fonction est de seconder le responsable des parcs et des feux lumineux dans ses tâches qui sont :

- entretien et gestion des parkings souterrains*
- dépannage et entretien des horodateurs et des bornes automatiques*
- gestion et dépannage des feux lumineux*
- gestion administrative des parkings (courriers, abonnements, décomptes, factures)*
- gestion des travaux commandés par la section*
- remplacement du responsable en cas d'absence de celui-ci.*

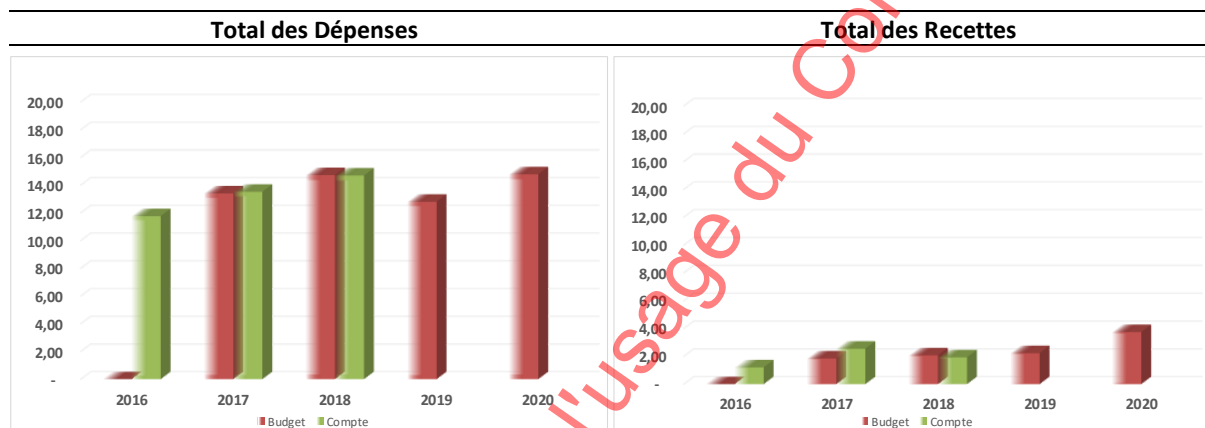
De plus cet engagement se justifie par l'ouverture prochaine de deux parkings supplémentaires aux Roches-Brunes et à Don Bosco.

Document de travail à l'usage du Conseil général

B. Compte des investissements

Dicastère 6: Travaux publics et environnement

Investissements	Compte - 2018	Budget - 2019	Budget - 2020	Ecart B 2020 - B 2019		Ecart B 2019 - C 2018	
Dicastère 6	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	14 692 161,02	12 800 000	14 780 000	1 980 000	15,47	87 838,98	0,60
Recettes d'investissements	1 927 798,90	2 230 000	3 740 000	1 510 000	67,71	1 812 201,10	94,00
Excédent de dépenses	12 764 362,12	10 570 000	11 040 000	470 000	4,45	1 724 362,12	-13,51



Division	Comptes	num. rubrique	Titre	page
6	Investissement	601.50	Passerelle de l'Hôpital	193

Question 24

Qui a le lead dans le dossier « Passerelle de l'hôpital » ? Comment se répartissent les frais ? Quel est le coût global prévu ?

Réponse

Le lead est assuré par la Ville de Sion. Le coût global à plus ou moins 20 % est de Fr. 4'700'000., réparti comme suit :

- Ville de Sion 30%
- État du Valais 34%
- Hôpital du Valais 4%
- HES-SO Valais-Wallis 4%
- Sogaval SA 15%
- Agglo 13%

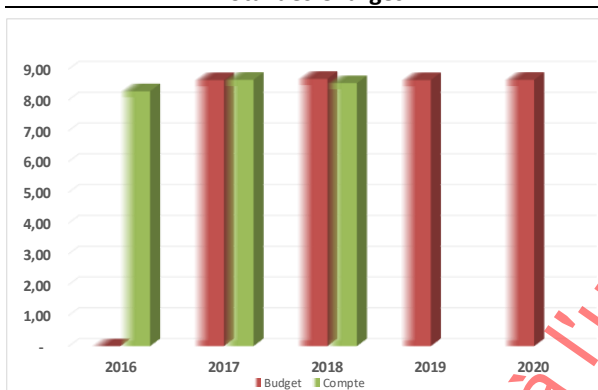
7 Bâtiments & Constructions

A. Compte de fonctionnement

Dicastère 7: Bâtiments et Constructions

Fonctionnement Dicastère 7	Compte - 2018	Budget - 2019	Budget - 2020	Ecart B 2020 - B 2019		Ecart B 2020 - C 2018	
	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges financières	8 542 240,09	8 640 000	8 650 000	10 000	0,12	107 759,91	1,26
Revenus financiers	5 662 465,18	5 340 000	5 980 000	640 000	11,99	317 534,82	5,61
Résultat	-2 879 774,91	-3 300 000	-2 670 000	630 000	19,09	209 774,91	-7,28

Total des Charges



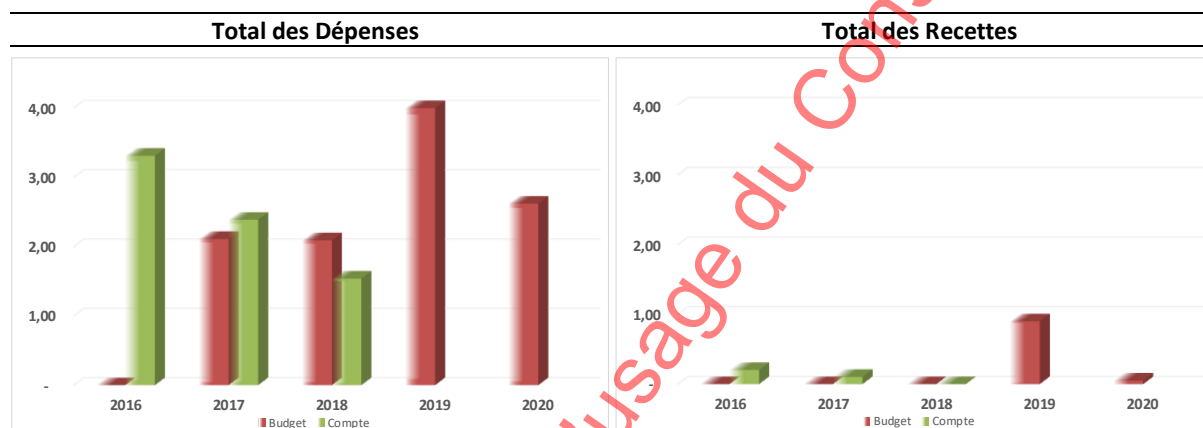
Total des Revenus



B. Compte des investissements

Dicastère 7: Bâtiments et Constructions

Investissements	Compte - 2018	Budget - 2019	Budget - 2020	Ecart B 2020 - B 2019		Ecart B 2019 - C 2018	
Dicastère 7	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	1 538 134,50	4 080 000	2 620 000	-1 460 000	-35,78	1 081 865,50	70,34
Recettes d'investissements	-	900 000	50 000	-850 000	-94,44	50 000,00	0,00
Excédent de dépenses	1 538 134,50	3 180 000	2 570 000	-610 000	-19,18	1 031 865,50	67,09

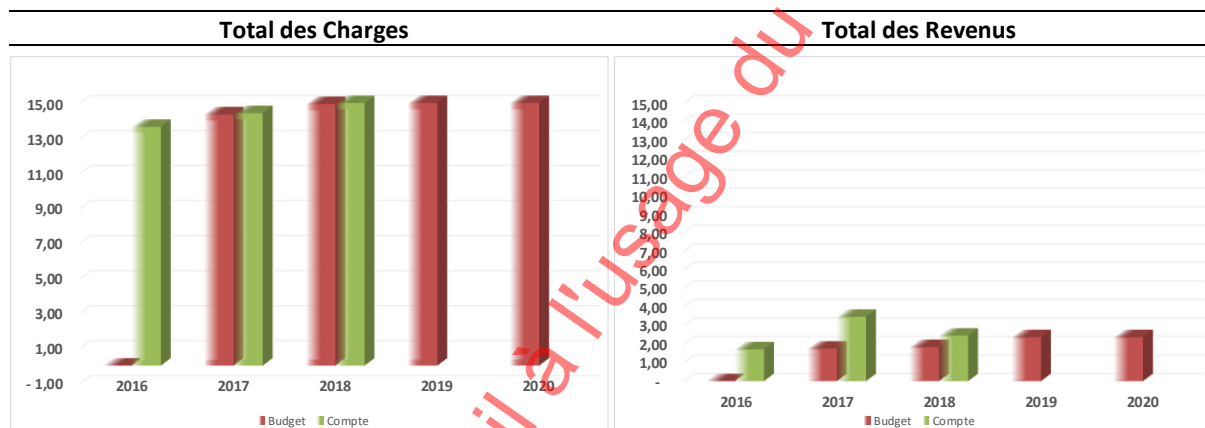


8 Urbanisme & Mobilité

A. Compte de fonctionnement

Dicastère 8: Urbanisme et Mobilité

Fonctionnement Dicastère 8	Compte - 2018 [CHF]	Budget - 2019 [CHF]	Budget - 2020 [CHF]	Ecart B 2020 - B 2019		Ecart B 2020 - C 2018	
				[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges financières	15 795 204,59	15 480 000	15 140 000	-340 000	-2,20	-655 204,59	-4,15
Revenus financiers	2 454 506,17	2 370 000	2 370 000	-	0,00	-84 506,17	-3,44
Résultat	-13 340 698,42	-13 110 000	-12 770 000	340 000	-2,59	570 698,42	-4,28



Division	Comptes		num. rubrique	Titre	page
8	Fonctionnement		856.318		143

Question 29 :

Vélo Libre-service : après la mise en service de nouvelles stations ; quelle est la situation à ce jour, nombre de mouvements ? Quel retour des utilisateurs ?

Réponse

Les chiffres sont en progression constante : en 2018, entre mars (mise à niveau du réseau) et décembre, on a enregistré 12'416 transactions contre plus 18'420 entre janvier et septembre 2019. Le réseau a été récemment étoffé par une station à Bramois financée par l'UNIL/UNIGE (ex-IUK) mais mise à disposition de l'ensemble des usagers.

<i>Division</i>	<i>Comptes</i>	<i>num. rubrique</i>	<i>Titre</i>	<i>page</i>
8	Fonctionnement	856.436	Dédommagements de tiers	143

Question 31 :

Suite à « L'affaire Car Postal » quel est le montant que peut espérer toucher en retour la ville ?

Réponse

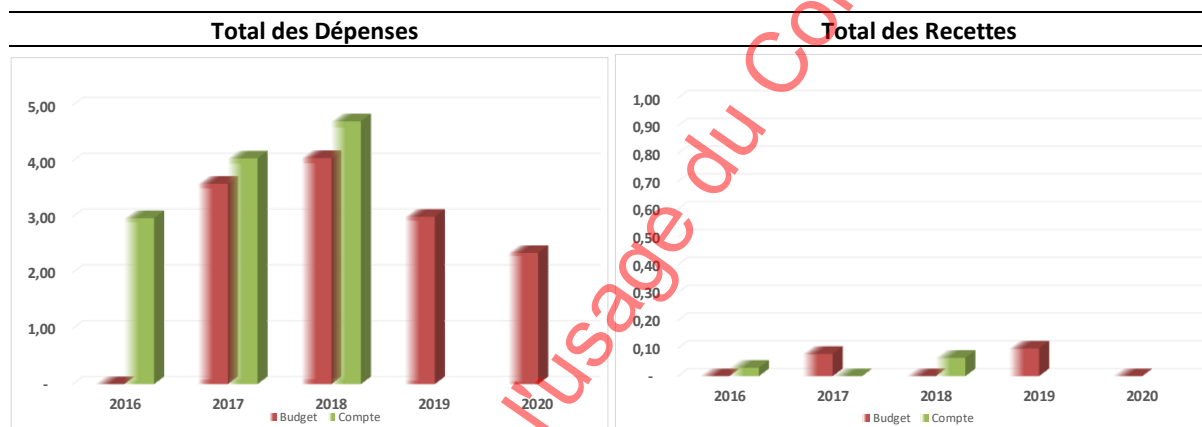
Un montant de frs. 469'845 doit être versé par le Canton d'ici la fin 2019.

Document de travail à l'usage du Conseil général

B. Compte des investissements

Dicastère 8: Urbanisme et Mobilité

Investissements	Compte - 2018	Budget - 2019	Budget - 2020	Ecart B 2020 - B 2019		Ecart B 2019 - C 2018	
Dicastère 8	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	4 708 775,95	3 000 000	2 350 000	-650 000	-21,67	-2 358 775,95	-50,09
Recettes d'investissements	65 812,80	100 000	-	-100 000	-100,00	65 812,80	-100,00
Excédent de dépenses	4 642 963,15	2 900 000	2 350 000	-550 000	-18,97	-2 292 963,15	-49,39



Division	Comptes	num. rubrique	Titre	page
8	Investissement	856.58		209

Question 32

Où en est ce dossier ? Qu'est-ce qui motive ce nouveau montant d'études ?

Réponse

Le dossier de mise à l'enquête du projet de la liaison plaine-montagne est finalisé. Il a été déposé le 19 août 2019 à l'OFT. La mise à l'enquête, selon la procédure fédérale, débutera début 2020. La mise à l'enquête du projet engendrera certainement quelques oppositions. Les montants serviront à honorer les prestations des mandataires qui seront appelés à fournir des éléments pour contrer les oppositions.

<i>Division</i>	<i>Comptes</i>	<i>num. rubrique</i>	<i>Titre</i>	<i>page</i>
8	<i>Subventions</i>	<i>856.365</i>	<i>Institutions privées</i>	<i>234</i>

Question 34

Quelle est l'estimation du coût pour la ville de la gratuité des parkings et des bus sédunois durant le Week-end ?

Réponse

La gratuité des parkings est estimée à Fr. 250'000.- par année.

Concernant la gratuité des bus, Car postal demandera une compensation de perte à hauteur de frs. 27'040 pour le premier semestre 2020.

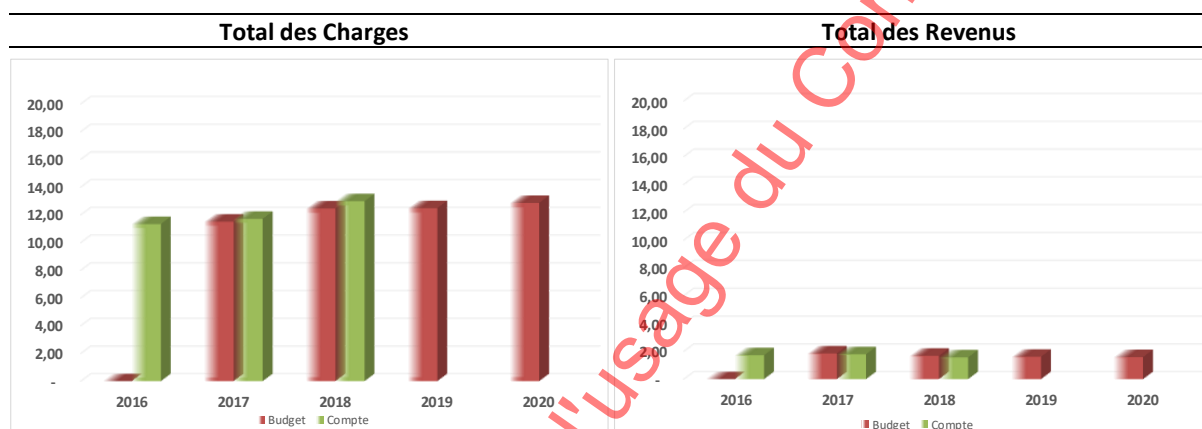
Document de travail à l'usage du Conseil général

9 Sport, Jeunesse & Loisirs

A. Compte de fonctionnement

Dicastère 9: Sport, Jeunesse et Loisirs

Fonctionnement	Compte - 2018	Budget - 2019	Budget - 2020	Ecart B 2020 - B 2019		Ecart B 2020 - C 2018	
Dicastère 9	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Charges financières	12 980 498,74	12 480 000	12 860 000	380 000	3,04	-120 498,74	-0,93
Revenus financiers	1 564 360,13	1 610 000	1 590 000	-20 000	-1,24	25 639,87	1,64
Résultat	-11 416 138,61	-10 870 000	-11 270 000	-400 000	3,68	146 138,61	-1,28



Division	Comptes	num. rubrique	Titre	page
9	Fonctionnement	906318	Honoraires et prestations de service	154

Question 39

De quelles prestations s'agit-il ? Quels sont les programmes pour la promotion de la participation citoyenne des jeunes ?

Réponse

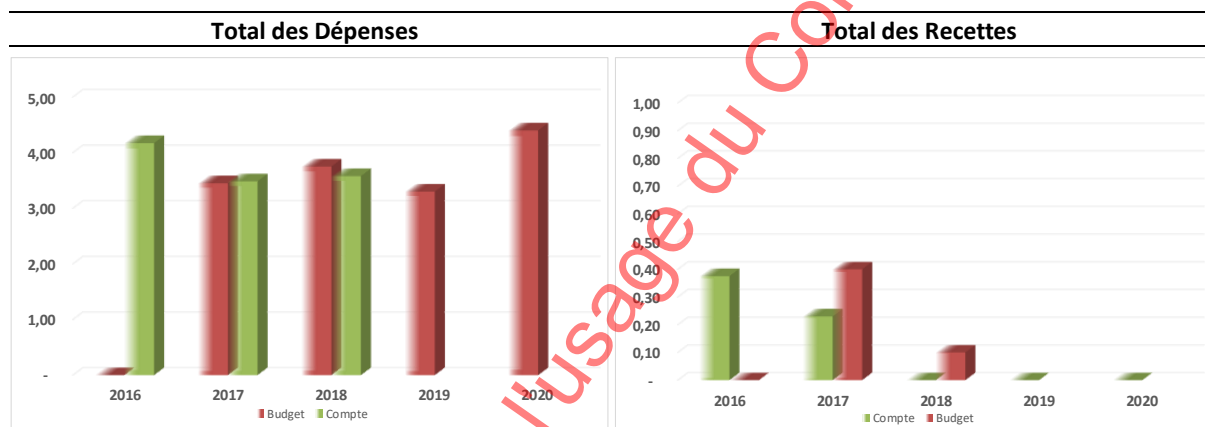
Il s'agit de la participation, à l'instar de toutes les communes, au coût du passeport-vacances, de la promotion des offres jeunesse (spots et graphismes promotionnels spécifiques, diverses vidéos et captations d'images, etc. pour les Sédun'estivales par exemple) ou encore des montants de prestations dues à l'Open Sunday et au Midnight Sion.

Quant au programme pour la promotion de la participation citoyenne, il s'agit d'Easyvote (brochures de vulgarisation des votations/élections destinées aux jeunes), de la soirée des promotions civiques et de toutes autres actions en lien avec l'encouragement à l'exercice civique (exemple : campagne d'affichage papier ou numérique ; action-tampons « J'ai voté ! distribution de timbres ; etc. »)

B. Compte des investissements

Dicastère 9: Sport, Jeunesse et Loisirs

Investissements	Compte - 2018	Budget - 2019	Budget - 2020	Ecart B 2020 - B 2019		Ecart B 2019 - C 2018	
Dicastère 9	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[CHF]	[%]	[CHF]	[%]
Dépenses d'investissements	3 578 204,63	3 300 000	4 400 000	1 100 000	33,33	821 795,37	22,97
Recettes d'investissements	-	-	1 100 000	1 100 000	0,00	1 100 000,00	0,00
Excédent de dépenses	3 578 204,63	3 300 000	3 300 000	-	0,00	-278 204,63	-7,77



III. AMENDEMENTS

Suite à l'étude du projet de budget 2020 et après vote à l'unanimité des 14 membres présents, la commission renonce à déposer des amendements à ce stade, mais se réserve le droit de le faire ultérieurement, comme le permet le règlement du conseil général, article 25.

IV. CONCLUSIONS

GENERALITE DU BUDGET

Le budget 2020 est pratiquement identique à celui de 2019 en termes de revenus (en baisse de 0.11%) et de charges de fonctionnement (en baisse de 0.03%).

Les investissements nets de CHF 25.5 mios demeurent contenus et s'inscrivent dans la moyenne des dix dernières années (CHF 26.3 mios). La marge d'autofinancement est toutefois insuffisante de CHF 3.2 mios pour couvrir ces investissements, ce qui implique un recours théorique à l'emprunt.

L'endettement net par habitant passe donc à CHF 2'519.- (contre CHF 2'430.- au budget 2019), ce qui demeure un endettement qualifié de faible selon les indicateurs de l'Etat du Valais. D'après ces derniers, le rapport entre la dette brute et les revenus financiers de la Ville obtient toujours la mention "très bien".

La planification financière 2021-2024 annonce des années plus difficiles sur le plan budgétaire. Les résultats seront fortement impactés par la réforme de l'imposition des entreprises (diminution des recettes fiscales de l'ordre de CHF 4.5 mios par année dès 2022).

Sachant qu'une part prépondérante des investissements est incontournable ou liée à ceux du canton, le maintien du niveau d'investissement de la Ville nécessitera un financement externe - la marge d'autofinancement s'abaissant à 64.4% durant les exercices 2021 et 2022.

La COGEST relève l'engagement de l'exécutif à procéder à une analyse des prestations communales et à prioriser les investissements en vue de ramener, à l'horizon 2025, le compte de fonctionnement à l'équilibre et le degré d'autofinancement vers le 100%.

VENTE DE LA VOIRIE

Le 26 avril 2018 le Conseil municipal a présenté un message concernant la vente de l'ancienne Voirie. Cette vente a été acceptée par le Conseil général.

A ce jour, le contrat n'a toujours pas été signé et aucun versement n'a été fait. La COGEST s'est donc interrogée sur l'avancement de cette vente et cette question a été abordée lors de l'analyse du budget 2020. Ce retard est dû à une analyse approfondie des conditions de vente.

Même si la vente de l'ancienne Voire semble à bout touchant, la COGEST reste préoccupée par le retard pris dans sa concrétisation. En effet, les montants correspondants ont déjà été mis aux budgets 2019 et 2020.

PRVC

La création de la PRVC, association des polices municipales des communes de Sierre et de Sion, a été entérinée dans le triple but de maximiser les ressources existantes, de renforcer la capacité opérationnelle et d'améliorer les prestations.

Du point de vue financier, cette collaboration cherche à optimiser tant les charges que les revenus et vise l'équilibre. Le budget 2020 de la PRVC est basé sur les budgets police 2019 des deux communes. Il comprend deux entités comptables distinctes (police et tribunal de police), pour un seul excédent de charges.

Pour la ville de Sion, l'excédent de charge de CHF 200'000 par rapport au budget 2019 est indépendant de la création de la PRVC (traitements/charges sociales, mise à niveau des programmes informatiques).

Si le budget est respecté, le coût réel du gain en efficience attendu de la PRVC ne représentera qu'une augmentation marginale des charges de la ville de Sion (+ CHF 12'600). De surcroît, cette association devrait générer une baisse globale des coûts pour notre commune dès la première année.

AGGLO VALAIS CENTRAL

La 3^{ème} génération de l'Agglo Valais central a vu le jour et concerne les années 2019-2022. Elle comprend 19 communes. Son coût total est de CHF 237 mios, dont CHF 75 mios financés par la Confédération. 343 mesures en font partie.

L'Agglo Valais central permet de mettre en place une politique adaptée à la réalité du terrain et, au-delà du cofinancement, opte pour une vision commune pour toute une région.

Dans le cadre des mesures concrètes de l'Agglo, citons la future passerelle de l'hôpital. Elle reliera le parking des Echutes avec le site de l'hôpital de Sion. L'utilisation des différents parkings sera ainsi valorisée par cette future passerelle de mobilité douce qui servira également de transit pour le chauffage à distance. La Ville est partenaire du projet et participera au financement à hauteur de 30 %.

Après approbation des statuts par les communes partenaires, l'Agglo sera prochainement constituée en association de droit public.

MOBILITE DOUCE ET PARKING

Même si la fluidité du trafic pendant les heures de pointe n'est pas encore optimale, la COGEST constate avec satisfaction que la municipalité s'est dotée d'une stratégie de stationnement et de la mobilité, préservant son attractivité.

Avec la sortie du dépliant « A pied ou à vélo » la municipalité donne à la mobilité douce un rôle important dans le développement de la ville et du futur réaménagement des berges du Rhône.

Aujourd'hui, la municipalité offre aux visiteurs et aux pendulaires 7 parkings avec une tarification différenciée, 2600 places en parking couvert et de nombreuses places en voirie.

Les nouvelles cadences des bus reliant les 2 parkings-relais gratuits des Echutes et des Potences doivent inciter les pendulaires à les utiliser, complétés par des stations Publibike et des abris vélos sécurisés.

Avec la gratuité des parkings souterrains (manque à gagner pour la ville CHF 250'000 par année) et des transports publics (CHF 27'040 par semestre) du vendredi soir jusqu'à samedi minuit, Sion devient un centre commercial à ciel ouvert.

La prochaine étape sera d'informer et guider les automobilistes vers le parking approprié.

REVENUS D'ENERGIE

Le budget 2019 prévoyait pour la première fois une perte sur l'activité d'achat/ventes d'énergie de CHF 0.53 mio.

Cependant, les perspectives demeuraient positives avec l'augmentation des prix de l'électricité observée depuis 2016.

La COGEST constate avec soulagement que le Budget 2020 renoue avec les bénéfices dans le domaine de l'énergie (plus CHF 2.11 mios par rapport au budget 2019).

MARGE D'AUTOFINANCEMENT

Le degré d'autofinancement est passé de 81.2% en 2018 à 91,1% en 2019. Le budget 2020 prévoit un degré d'autofinancement à 87.4%.

Le projet cantonal de la RFFA impactera de manière significative les années 2021 à 2023 avec des degrés d'autofinancement variant entre 64.4% et 70.8%.

En conséquence, après 3 années situées entre 60% et 80% (valeur 3 selon les indicateurs de l'Etat du Valais, satisfaisant à court terme) nous devrions, retrouver en 2024 seulement, plus de 80% (valeur 4, bon).

AFFAIRES SOCIALES

Le dicastère des affaires sociales est celui qui connaît la plus grande augmentation de charge par rapport au budget 2019 (+ CHF 2.37 mios).

Cet accroissement s'explique notamment par le financement des régimes sociaux et les subventions aux EMS.

Le taux de l'aide sociale reste inférieur à la moyenne des villes suisses de même importance.

Le subventionnement des crèches et des UAPE a également été ajusté (+ CHF 1.22 mios). Cette adaptation est conséquente au déploiement en 2020 de l'entier du nouveau dispositif de crèches-nurseries et à l'expérience de deux exercices complets (2017 et 2018) de l'ASLAE.

DEPENSES LIEES ET NON LIEES

La base légale stipule que "le Conseil municipal décide des dépenses liées". Mais, depuis 2009, la Municipalité a opté pour une démarche participative avec la COGEST. Elle lui soumet ainsi un projet de dépenses liées et non liées pour approbation.

Les délais étant très courts, le président et le vice-président, délégués par la commission, se chargent de cette analyse.

Cette année, 12 questions ont été posées à la Municipalité pour obtenir les raisons de la classification de certaines rubriques.

Puis 3 demandes de modifications ont été présentées. La Municipalité en a accepté deux, qui ont été reclassées de dépenses liées en non liées. Le refus de la 3ème a été dûment argumenté.

La COGEST souhaite que la ville maintienne cette bonne collaboration.

REMERCIEMENTS

La Commission remercie le Président de la Ville, les Conseillères et Conseillers communaux ainsi que les Chefs de service, leurs collaboratrices et collaborateurs pour le travail fourni tout au long de l'année.

La Commission relève l'excellente qualité de la présentation du budget faite par M. Dondainaz et l'en remercie vivement.

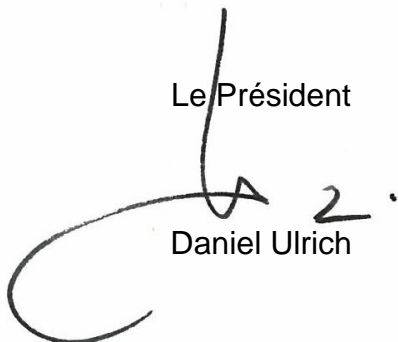
Elle remercie aussi M. Philippe Varone, Président de la Ville, pour sa disponibilité et la transparence des informations transmises lors de la séance des questions.

V. VOTE FINAL

Madame la Présidente du Conseil général, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, la Commission de gestion vous propose, à l'unanimité des 14 membres présents, d'accepter le projet de budget 2020 de la Ville de Sion, sous réserve de l'acceptation ou du refus des amendements.

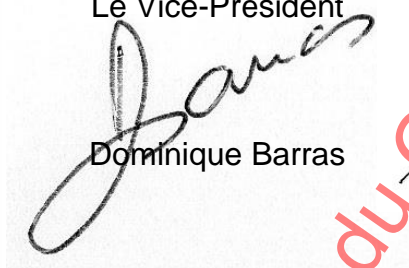
Commission de gestion du Conseil général de Sion

Le Président



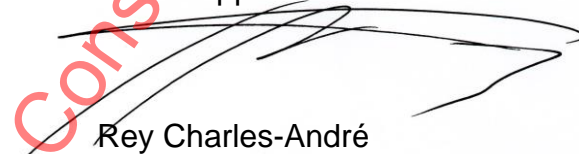
Daniel Ulrich

Le Vice-Président



Dominique Barras

Le Rapporteur



Rey Charles-André

Document de travail à l'usage du Conseil général

LISTE DES PRESENCES - BUDGET 2020

Membres Permanents

		10 octobre 2019	22 octobre 2019	23 octobre 2019	24 octobre 2019	28 octobre 2019	11 novembre 2019	13 novembre 2019	14 novembre 2019	18 novembre 2019
Ulrich Daniel, Président	PLR	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Barras Dominique, Vice-Président	PDC	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Rey Charles-André, Rapporteur	PDC	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Bornet Patrick, Vice-Rapporteur	PLR	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Bornet Ruth	PLR	X	X	X	X	X	X	X	X	excusée
Carruzzo Sébastien	Les Verts	excusé	X	X	X	X	X	X	X	X
Fumeaux Dionys	UDC	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Gillioz Fernand	PLR	excusé	X	X	X	X	X	X	X	X
Maury Cindy	ADG	excusée	excusée	X	X	X	X	excusée	excusée	excusée
Micheloud Benoît	PDC	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Pitteloud Christophe	PDC	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Pitteloud Rey Nathalie	Les Verts	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Sierro Christophe	PDC	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Theler Maud	ADG	X	X	X	X	X	X	X	excusée	X
Vergères Pierre-Michel	UDC	X	X	excusé	excusé	excusé	X	X	X	X

Membres Suppléants

Guex Johanne	ADG	X								
Pallara Juan Carlos	ADG		X							
Reist Martin	UDC			X	X					
Betchov Denyse	ADG							X	X	
Tavernier Jérôme	PLR									X

Total		13	15	15	15	14	15	15	14	14
--------------	--	----	----	----	----	----	----	----	----	----